



**HAL**  
open science

**Programme archéologique molenais : prospection inventaire sur les îles de Quéménez (Le Conquet) et du Lédénez Vraz (Molène) (Finistère), autorisation préfectorale du 22 mai 2009**

Yvan Pailler, Henri Gandois, Yohann Sparfel, Pierre Stéphane, Jérôme Goslin, Bernard Fichaut, David Cuisnier, Soizic Cuisnier, Killian Hopkins, Clement Nicolas

► **To cite this version:**

Yvan Pailler, Henri Gandois, Yohann Sparfel, Pierre Stéphane, Jérôme Goslin, et al.. Programme archéologique molenais : prospection inventaire sur les îles de Quéménez (Le Conquet) et du Lédénez Vraz (Molène) (Finistère), autorisation préfectorale du 22 mai 2009. 13, SRA Bretagne. 2009, 56 p. hal-04139420

**HAL Id: hal-04139420**

**<https://hal.science/hal-04139420>**

Submitted on 23 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Yvan PAILLER, Henri GANDOIS (dir.), Yohann SPARFEL, Pierre STEPHAN, Jérôme GOSLIN, Bernard FICHAUT, Serge SUANEZ, David et Soizic CUISNIER, Killian HOPKINS, Clément NICOLAS

Décembre 2009



**PROGRAMME ARCHEOLOGIQUE MOLENAIS,  
Rapport n° 13  
Prospection inventaire sur les îles de Quéménez  
(Le Conquet) et du Lédénez Vraz (Molène) (Finistère)  
(Autorisation préfectorale du 22 mai 2009)**


Remerciements .....	3
I. Nature et importance scientifique du site et problématique de la recherche .....	4
II. Prospections sur l'île de Quemenez et ses Lédénez (Le Conquet, Finistère).....	5
A. L'environnement archéologique.....	5
B. Les alignements mégalithiques du nord de l'îlot.....	8
1. Contexte et condition de la découverte .....	8
2. Situation géographique des alignements .....	8
3. Description des alignements.....	9
4. Mobilier archéologique trouvé à proximité des alignements A et B.....	14
5. Premières interprétations, comparaisons et perspectives .....	18
III. Prospections sur les estrans, les barrages de pêcheries .....	23
A. Contexte et condition de découverte .....	23
B. Situation géographique des barrages de pêcherie.....	24
1. Barrage de pêcherie « Ar Cuisnier » .....	24
2. Barrage de pêcherie « Ar Gazet » .....	25
C. Description des barrages de pêcherie .....	25
1. « Ar Cuisnier » .....	25
2. « Ar Gazet » .....	29
IV. Relevés au DGPS d'un ensemble mégalithique sur le Lédénez Vraz de Molène.....	32
Pour conclure.....	38
Bibliographie.....	39
Index des figures .....	41
Annexes .....	43
Dimensions visibles des pierres dressées des alignements A et B :.....	43
Fiches de déclaration de site.....	45

## Remerciements

Nous tenons à remercier pour leur aide et leur soutien :

- le conservatoire du littoral, propriétaire de l'île de Quéménez, et en particulier Denis Bredin et Louis Dutouquet qui nous ont autorisé à arpenter les îlots et assuré le financement de l'opération de relevé sur le Lédénez Vihan.

- le Service Régional de l'Archéologie pour nous avoir délivré au plus vite l'autorisation de prospection inventaire.

- Soizic et David Cuisnier pour avoir assuré le soutien logistique durant les opérations (transport, logement, nourriture) mais aussi surtout pour leur très grande gentillesse, leur enthousiasme et leur surveillance continue des vestiges archéologiques des îles.

- Pierre Stéphan et Jérôme Goslin (Laboratoire GEOMER – UMR 6554 CNRS LETG Institut Universitaire Européen de la Mer) pour le levé topographique au DGPS du Lédénez Vihan et de ses alignements et Serge Suanez et Bernard Fichaut pour le relevé des élévations situées sur la pointe nord du Lédénez Vraz de Molène.

- Killian Hopkins, étudiant bénévole (UCD, Dublin), pour son aide et son efficacité lors des relevés.

- Audrey Gazet et Nicolas Moreau, inventeurs du barrage de pêcherie du Lédénez Vihan, pour leur grand sens de l'observation et leur capacité à retrouver immédiatement sur le terrain des structures évoquées quelques heures plus tôt pendant une discussion informelle.

# **I. Nature et importance scientifique du site et problématique de la recherche**

Lors des fouilles programmées que nous menons chaque été sur le site de Beg ar Loued (Ile Molène) depuis 2003 (Pailler *et al.*, à paraître), nous sommes souvent contactés par les gestionnaires des îles (Conservatoire du Littoral, SEPNB-Bretagne Vivante, ONCFS, *etc.*) pour expertiser des sites archéologiques repérés lors de leurs tournées par les gardes de ces différentes réserves.

Le programme archéologique molénais que nous dirigeons depuis 2001 avait d'abord été conçu comme un inventaire des sites archéologiques axé sur les périodes néolithique et protohistorique, ce qui impliquait de réaliser de nombreuses prospections de surface sur ces îlots constituant l'archipel de Molène. Les résultats obtenus ont montré que cette zone est l'une des plus riches - toutes proportions gardées - en matière de mégalithisme pour la Bretagne occidentale (Sparfel, Pailler, 2009). En 2003, année où nous avons débuté les fouilles sur Molène, nous avons de notre point de vue bouclé cette démarche de prospection volontaire d'où l'arrêt des demandes d'autorisation de prospection thématique remplacées par des autorisations ponctuelles de sondage sur des sites puis par des autorisations de fouille programmée sur le site de Beg ar Loued (Molène).

De part sa situation géographique, les micro-falaises de l'archipel de Molène sont soumises à une érosion marine active, ce qui fait que des sites archéologiques non visibles il y a 4 ou 5 ans peuvent être mis à jour à tout moment. Cela a été le cas en mars 2008 où ce secteur de la mer d'Iroise a essuyé une tempête dévastatrice ayant pour conséquence de faire reculer le trait de côte sur près de 2 ou 3 mètres, voire plus, par endroits. A cette occasion, de nombreux sites archéologiques (coffre de l'Age du Bronze, amas coquilliers néolithiques...) ont été mis au jour et ses observations ont donné lieu à un rapport de prospection détaillé remis au Service Régional de l'Archéologie l'an passé. Rappelons que certains de ces îlots sont particulièrement difficiles d'accès à certains moments de l'année (du fait de la dangerosité de la mer mais également de la nidification des oiseaux marins), il faut donc pouvoir saisir toute opportunité de réaliser une observation dans un créneau de temps, parfois même très limité.

Toutes ces descriptions de sites viennent compléter la carte archéologique de l'archipel de Molène et celle du service régional de l'Archéologie à plus grande échelle. Au moment de la synthèse (monographie du site de Beg ar Loued), ces stations viendront enrichir notre discours sur la situation du site de Beg ar Loued dans son environnement proche.

## II. Prospections sur l'île de Quemenez et ses Lédénez (Le Conquet, Finistère)

### A. L'environnement archéologique

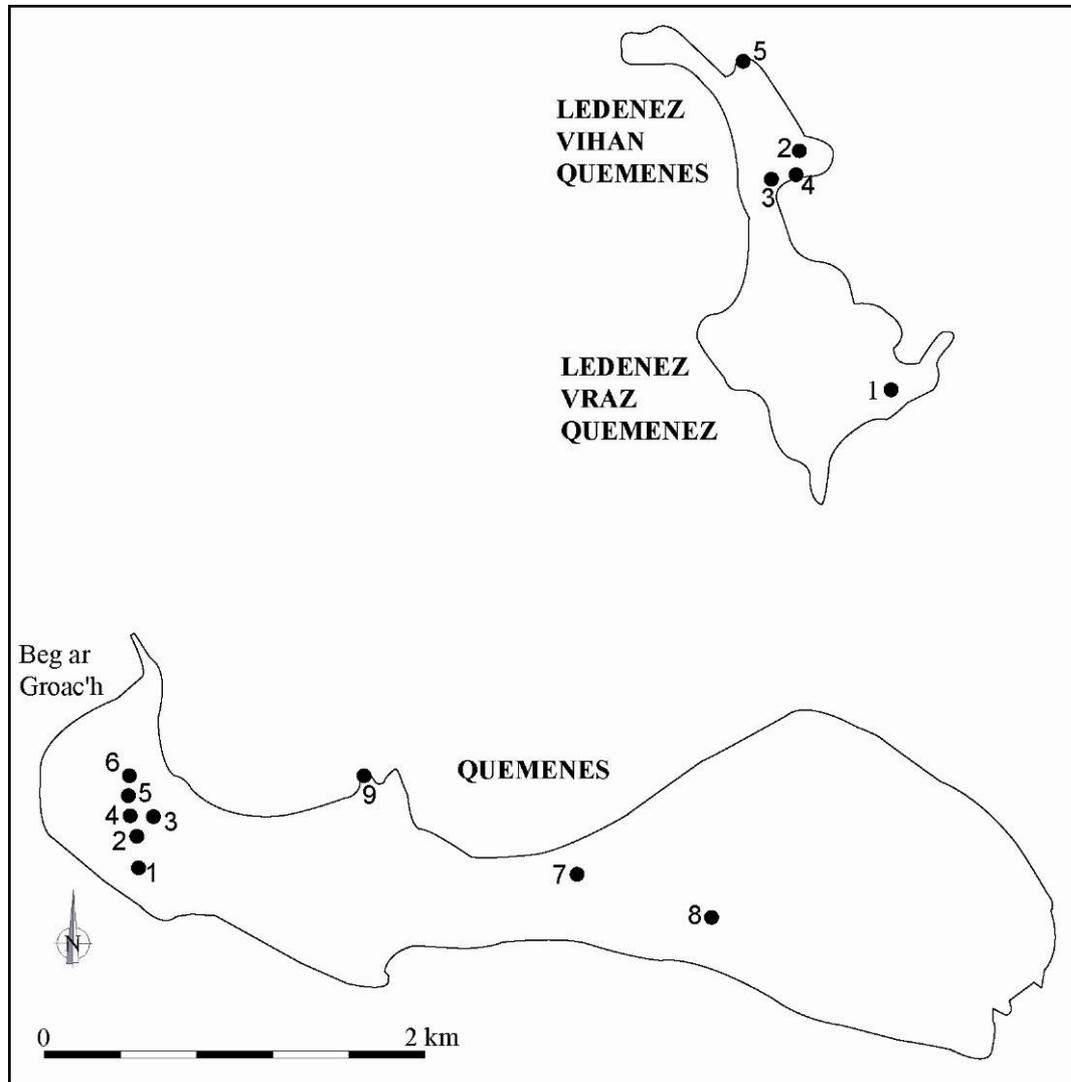


Figure 1 - Répartition des mégalithes sur les îles de Quéménez et les Lédénez Quéménez (Source IGN, d'après Sparfel, Pailler, 2009, complété).

Les prospections organisées au début des années 2000 dans l'archipel de Molène (Pailler *et al.* 2003a et 2003b) ont permis de repérer plusieurs monuments mégalithiques inédits ou reconnus anciennement par Paul du Chatellier (1901). L'île principale de Quéménez recèle deux concentrations principales de mégalithes, l'une à la pointe de Beg ar Groac'h et l'autre au centre de l'île (ensemble mégalithique dit des « oreilles de lapin ») (fig. 1). Quant au Lédénez Vraz, il abrite un tumulus dont une des chambres a été creusée et réaménagée en habitat par les goémoniers insulaires du début du XX<sup>e</sup> siècle ; ce monument présente la particularité d'avoir deux talus armés de dalles mégalithiques qui partent de ces extrémités.

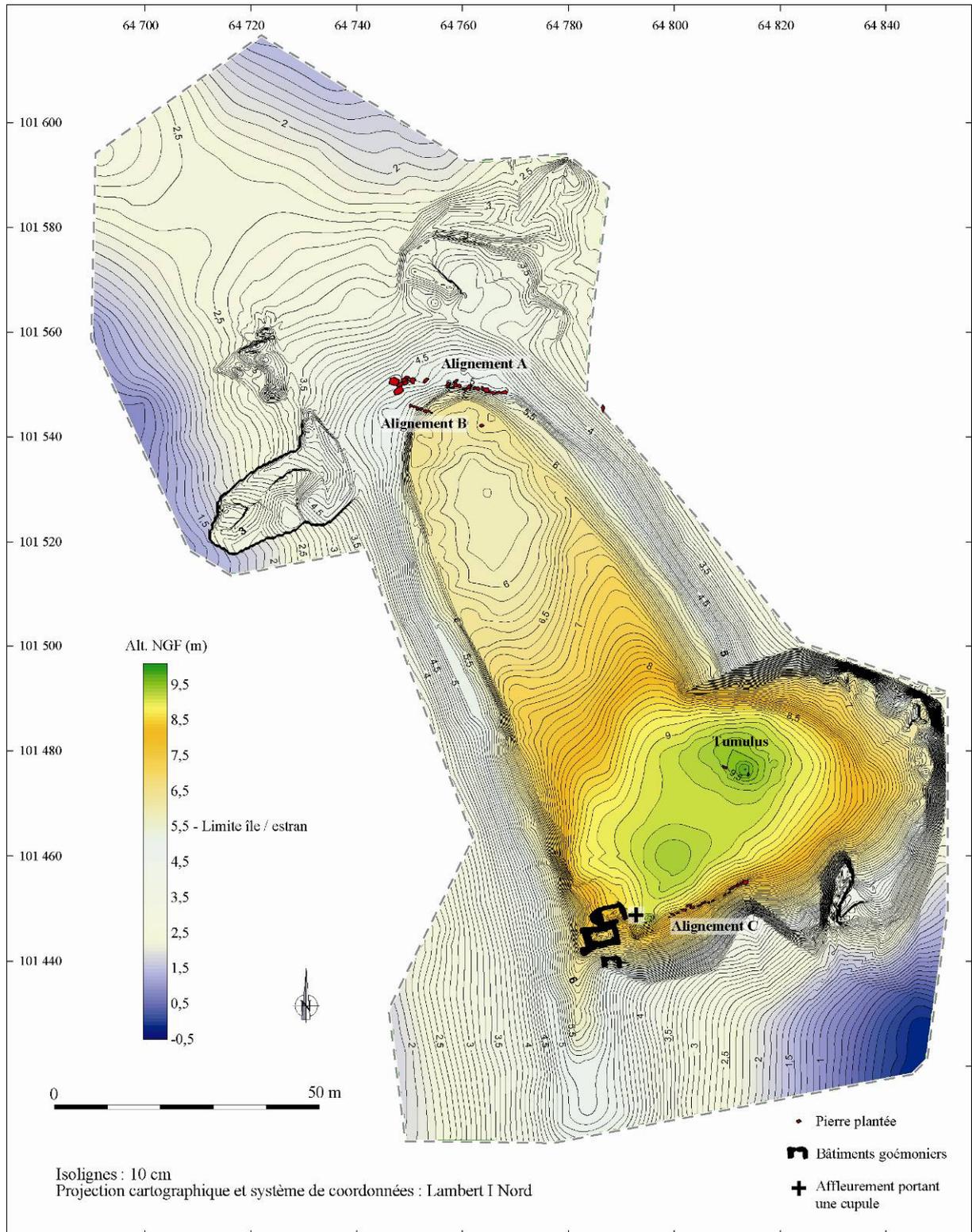


Figure 2 – Les trois alignements mégalithiques (A, B et C), le tumulus, l’affleurement à cupule et l’habitat goémonier sont représentés (levé au DGPS et traitement des données J. Goslin et P. Stéphan).

Aujourd’hui séparé de l’îlot précédent par un petit isthme, le Lédénez Vihan présente lui aussi différents vestiges archéologiques (fig. 2). A l’entrée de l’îlot, se trouve un habitat en pierre sèche de goémonier dont les élévations sont bien conservées et un affleurement portant une cupule hémisphérique dont la réalisation à une époque ancienne est probable (Sparfel et Pailler, 2009).

Sur le point haut, est visible un tumulus dont émerge deux dalles mégalithiques plantées de chant (fig. 3). Ce monument de forme ovale mesure approximativement 20 m de long sur 14 m de large pour environ 0,5 m de hauteur. Un alignement de dalles plantées (alignement C), parallèle au trait de côte, existe aussi dans la partie sud du Lédénez Vihan. Lors de son repérage il y a quelques années, nous avons pensé qu'il pouvait s'agir d'une structure de goémoniers ce qui explique que nous ne l'ayons pas mentionnée à l'époque. En effet, les pierres sont largement engagées dans un niveau dunaire et rien ne permet de dire si elles sont plantées dans un vieux sol ou non, peut-être que les lapins qui minent l'endroit nous permettront de le savoir un jour. Toutefois, l'absence de structures modernes comparables (Arzel, 1987) et la présence de deux alignements, situés au nord de l'îlot, à quelques dizaines de mètres nous font dire que cet ensemble pourrait remonter à une haute antiquité. Toutes les pierres composant cette file sont en gneiss foliacé comme celles des deux alignements décrits ci-dessous. Cette file est située nettement plus haut par rapport au niveau de la mer que les deux autres (fig. 2). Sa morphologie générale rappelle sans conteste celles des alignements A et B, mais les pierres sont généralement de dimensions plus réduites et d'épaisseur moindre. Cet alignement est composé de 16 pierres plantées très inclinées, son orientation est  $66^\circ - 246^\circ$  par rapport au nord géographique. Il est situé à moins de 10 m de l'affleurement portant une cupule.

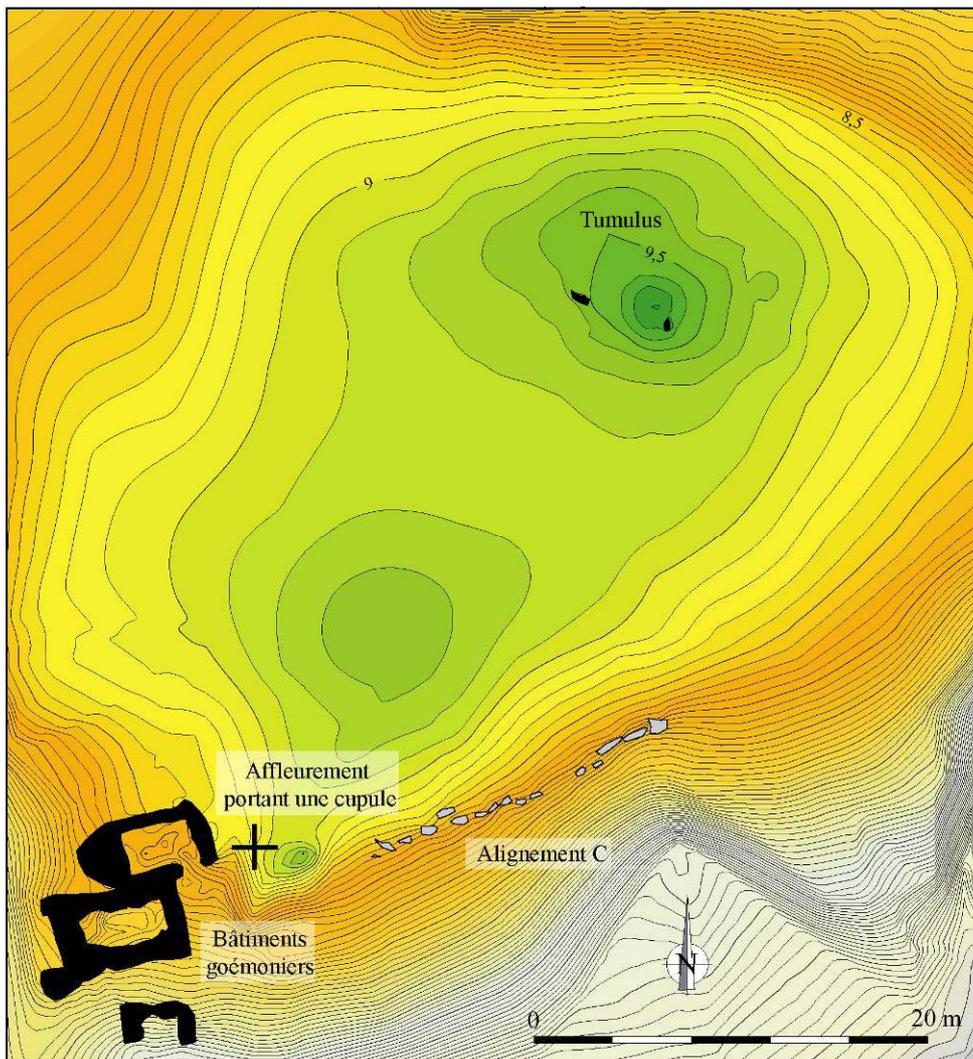


Figure 3 – Levé topographique de la partie sud du Lédénez Vihan de Quéménez (levé au DGPS et traitement des données J. Goslin et P. Stéphan).

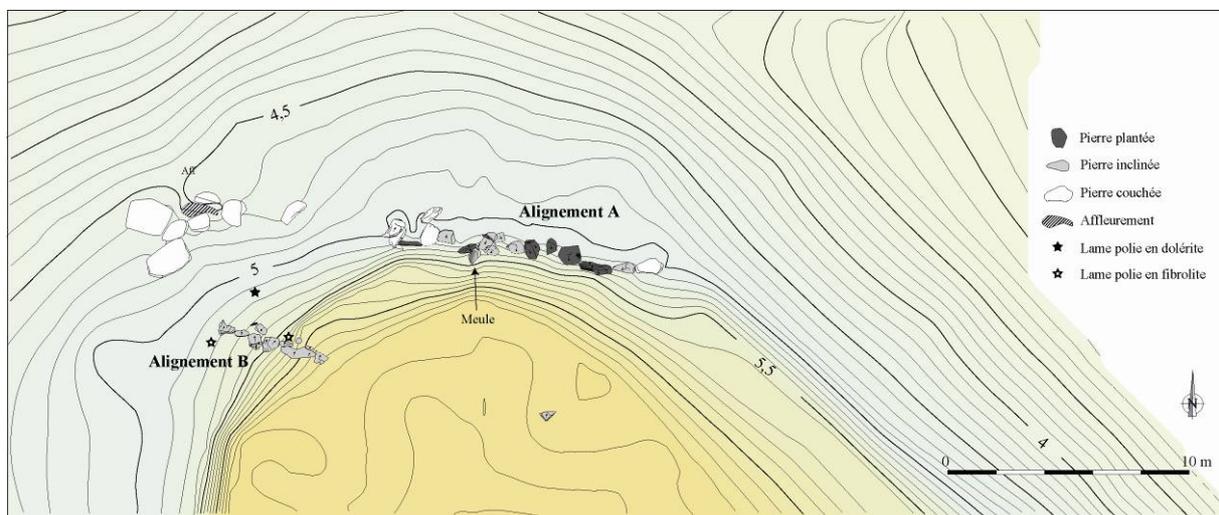
## B. Les alignements mégalithiques du nord de l'îlot

### 1. Contexte et condition de la découverte

Suite aux grandes tempêtes du mois de mars 2008, le trait de côte a reculé de manière sensible en de nombreux endroits de la façade atlantique, notamment en mer d'Iroise sur les îles de l'archipel de Molène (rapport n° 10 du Programme Archéologique Molénaï). L'île de Quéménez et ses Lédénez n'ont pas fait exception à la règle, et c'est peu de temps après ces tempêtes que David et Soizic Cuisnier, exploitants de la ferme insulaire de Quéménez, ont remarqué deux alignements de dalles de chant découverts par la houle à la pointe nord des Lédénez. D. Cuisnier nous a donc prévenu de l'apparition de ces dalles plantées, et nous avons pu lors du week-end des 10 et 11 janvier 2009 nous rendre sur place afin de faire une première évaluation de l'intérêt archéologique de ces monuments, intérêt d'emblée confirmé par la découverte de mobilier archéologique au pied d'un des alignements (silex taillés, tessons de céramique, une hache polie en métadolérite du type A, deux fragments de petites hachettes polies en fibrolite...).

Les 17 et 18 mai une opération de relevé de ces deux alignements a eu lieu, elle a été couplée avec la mission de relevé topographique de l'île de Quéménez menée par une équipe du laboratoire GEOMER de l'IUEM composée de Pierre Stéphane et Jérôme Goslin, à qui nous devons les modèles numériques de terrain (MNT) présentés dans ce rapport.

### 2. Situation géographique des alignements



Les deux alignements sont situés à la pointe nord du Lédénez Vihan de Quéménez, coordonnées GPS (WGS 84) : N = 48° 22. 996', W = 04° 54. 012'.

Le premier alignement (alignement A), est composé de 18 pierres plantées de chant, inclinées ou couchées, son orientation générale est grossièrement est-ouest (98° - 278° par rapport au nord géographique). Le deuxième (alignement B), composé de six dalles plantées visibles et d'une possible septième plus à l'intérieur de l'île est grossièrement orienté nord-ouest / sud-

est ( $71^\circ - 291^\circ$  par rapport au nord géographique), et donc très légèrement sécant avec le premier.

### 3. Description des alignements

#### a) Alignement A

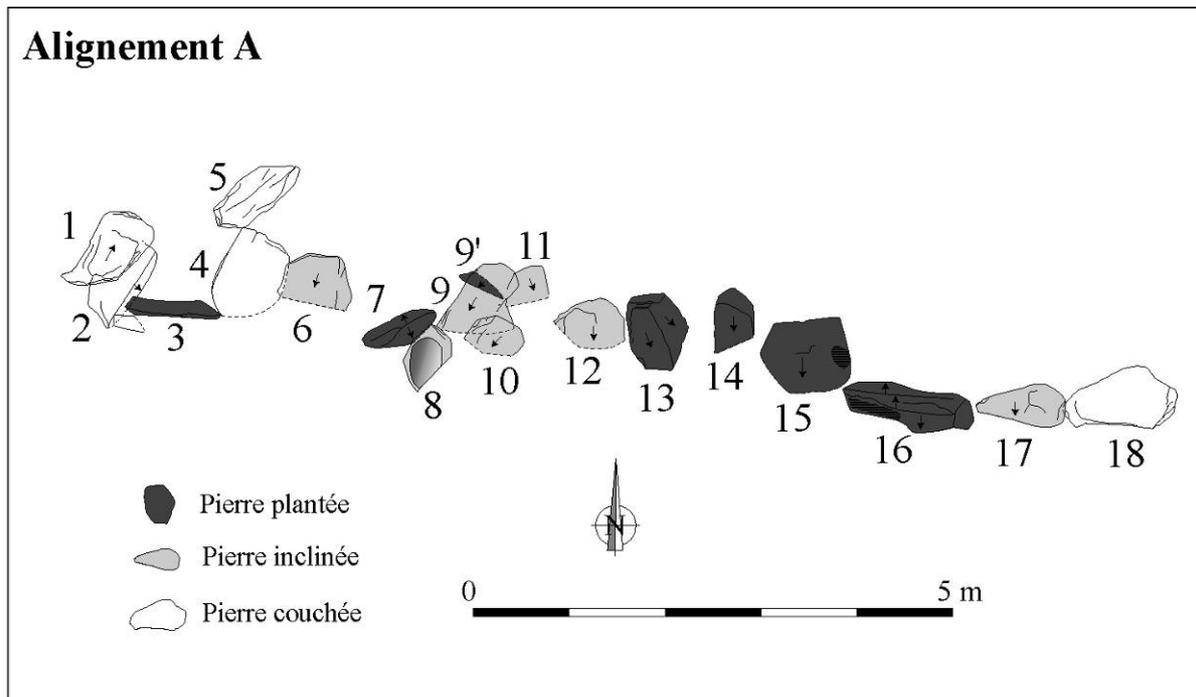


Figure 5 – Relevé en plan de l'alignement A (relevé H. Gandois, K. Hopkins, Y. Pailler ; DAO Y. Sparfel).

Il mesure actuellement presque 12 m dans sa totalité (11,78 m), mais il est probable qu'une ou plusieurs dalles soient manquantes au moins dans la partie est. En effet la dernière pierre visible se situe assez loin du haut d'estran ; simplement posée sur le sol c'est celle la plus exposée aux intempéries. Il y a fort à parier que si d'autres pierres prolongeaient l'alignement elles aient été emportées ou déplacées par les tempêtes.



Figure 6 – Vue générale de l'alignement A (cliché Y. Pailler).

L'alignement A se compose donc de six pierres plantées (n° 3, 7, 13, 14 15 et 16) et d'une autre plus petite disparaissant sous une pierre inclinée (n°9'), de six pierres inclinées (n° 6, 9, 10, 11 12 et 17) et de cinq pierres couchées (n° 1, 2, 4, 5 et 18).



Figure 7 - Vue générale de l'alignement A depuis l'extrémité orientale (cliché Y. Pailler)

Une meule dormante en granite à grains fins (n° 8) est accolée à la pierre plantée n° 7, elle est à la fois brisée et fortement rubéfiée.



Fragment de meule dans l'alignement A



Photo de détail de la meule montrant les traces de rubéfaction

Figure 8 – Meule dormante brisée et fortement rubéfiée en granite à grains fins (n° 8) (clichés Y. Pailler).

Toutes les pierres (hormis la meule) sont en gneiss foliacé (fig. 9), la pierre n° 12 offrant pour sa part un grain plus fin. Les pierres 15 et 16 présentent des zones légèrement rubéfiées (marquées par des stries horizontales sur la figure 3). Ce matériau qui affleure un peu partout sur le platier et sur l'estran alentours a dû être exploité sur place par les gens du Néolithique. Nous invitons les lecteurs à se reporter à l'annexe pour connaître les dimensions détaillées des pierres des alignements A et B.



Figure 9 - Vues de détail de 3 pierres dressées composant l'alignement A, toutes en gneiss foliacé. A gauche, bloc n° 9 ; au milieu, bloc n° 3 ; à droite, bloc n° 14 (clichés Y. Pailler).

Les dimensions des pierres sont assez standardisées, notamment pour celle encore plantées ou celles inclinées qui font incontestablement partie de l'alignement. Il faut noter que la plus haute de ces pierres (n° 3) est celle qui est encore presque parfaitement verticale (fig. 10).

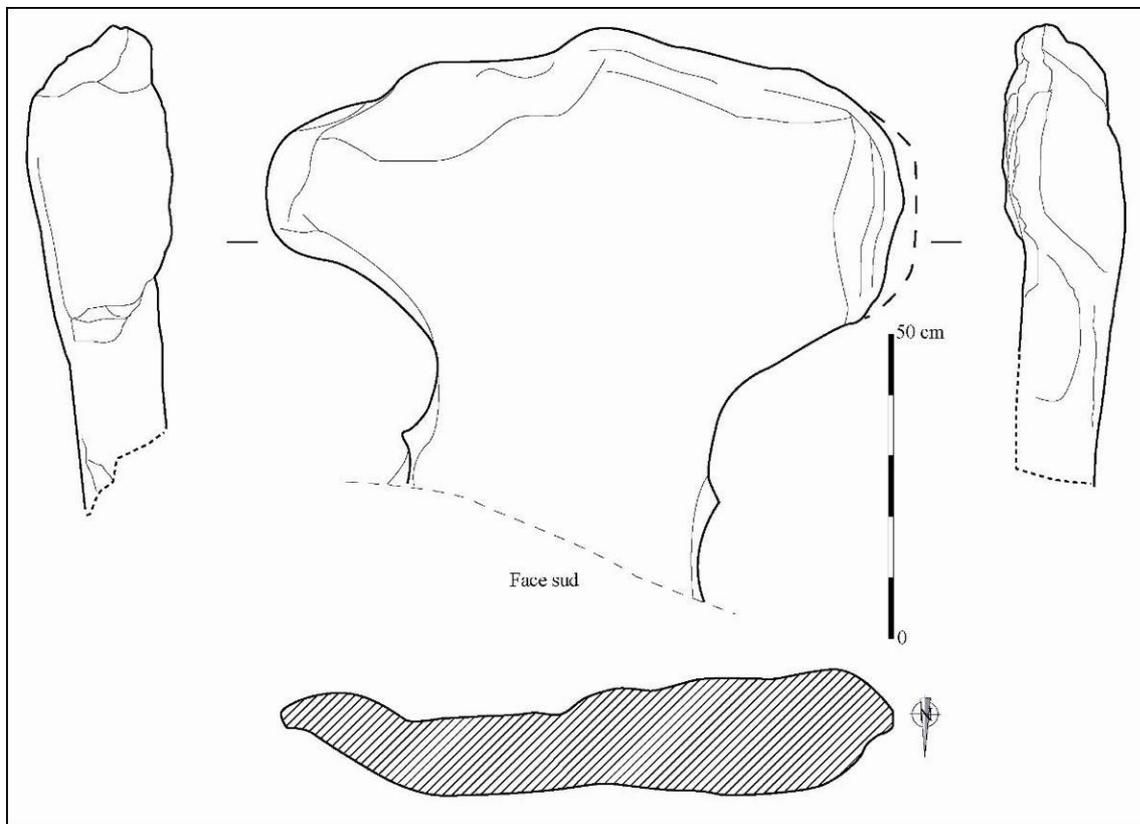


Figure 10 – Relevé en plan et en élévation de la pierre dressée n° 3 (relevé Y. Pailler, H. Gandois ; DAO Y. Sparfel).

La pierre dressée n° 3 a une morphologie peu commune (fig. 10) et on peut avancer que le fait que les bâtisseurs l'aient choisie n'est certainement pas dû au hasard. Même si elle est essentiellement naturelle, on note la présence de quelques enlèvements dans sa partie sommitale et ses bords. Vue de face, elle rappelle un T stylisé ou une hache dont le tranchant évasé serait dressé vers le ciel. Sa forme générale présente quelque analogie avec l'un des menhirs de l'île de Quéménez dit « l'éléphant » (fig. 11) qui se dresse à la pointe de Beg ar Groac'h. Ce dernier a été mis en forme et présente deux excroissances symétriques sur ses bords dans la partie sommitale. Cet air de famille entre les deux pierres dressées n'est peut-être pas fortuit, d'autant que le menhir de Quéménez est directement visible depuis l'alignement A.



Figure 11 – Vue du menhir dit « l'éléphant » (Beg ar Groac'h, île de Quéménez) prise depuis le Lédénez Vihan (cliché H. Gandois, dessin Y. Sparfel).

Il a également été possible lors du relevé de retrouver la présence d'au moins une pierre de calage posée au sud de cette pierre (n° 3), d'autres sont peut-être présentes ce qui pourrait expliquer le fait qu'elle soit la seule encore parfaitement verticale.

Pour les autres blocs il n'a pas été possible de déceler un tel dispositif, mais s'agissant d'un relevé nous avons simplement enlevé les galets entourant les pierres bien évidemment sans creuser autour, il n'est donc pas impossible que d'autres pierres de calage existent. Cependant certaines pierres étant fortement penchées voire presque à plat cela indique qu'elles n'étaient qu'assez peu enfoncées dans le sol. Presque toutes les pierres, à l'exception des n° 15 à 18 qui sont entourées de galets, ont leur face sud adossée à la micro falaise constituée de dépôt de tempête recouvert de terre végétale.

## b) Alignement B

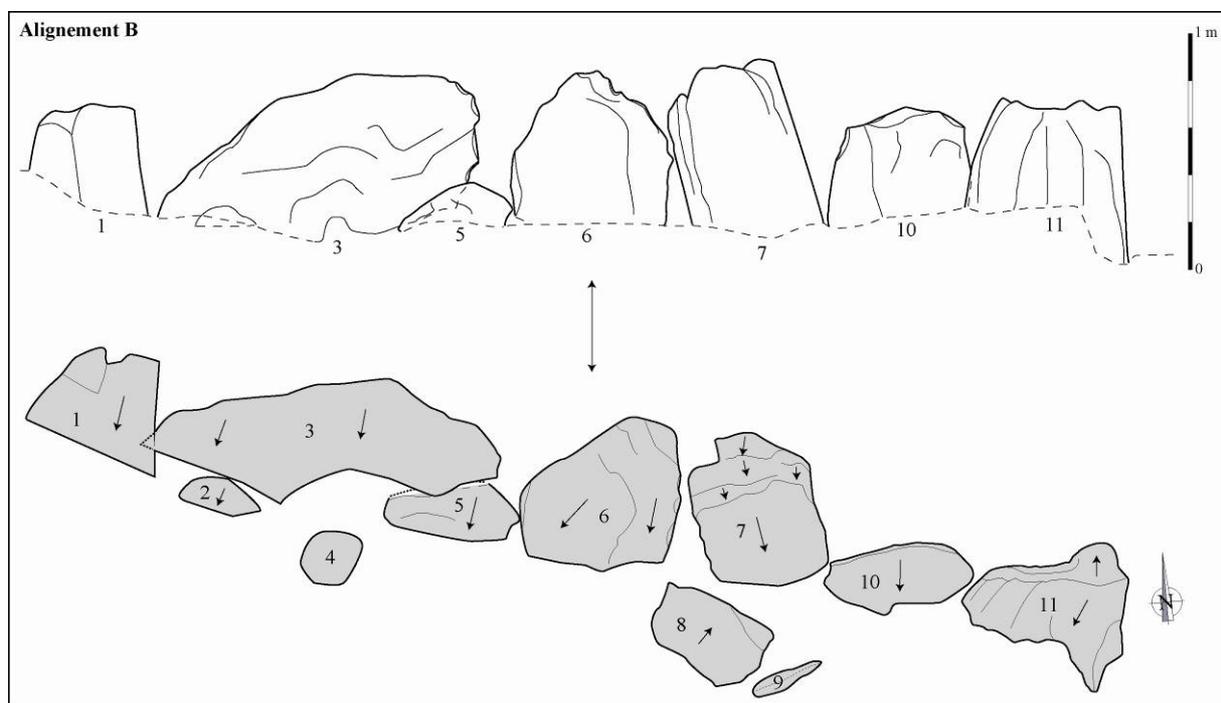


Figure 12 – Relevé en plan et en élévation de l'alignement B (relevé Y. Pailler, H. Gandois, K. Hopkins; DAO Y. Sparfel).

L'alignement B mesure actuellement 4,64 m si on ne tient compte que des 6 pierres plantées principales (n° 1, 3, 6, 7, 10 et 11). Une septième pierre plus en retrait dans l'île pourrait en faire également partie même si elle n'est pas strictement alignée avec les précédentes. Elle se situe à 9 m de la dernière pierre de l'alignement (n° 1), est également en gneiss et présente un pendage identique aux pierres de l'alignement B. Si cette pierre plantée fait bien partie de la même file, l'ensemble s'étendrait sur au moins 14 m de longueur. Les six pierres, toutes en gneiss foliacé présentent un pendage assez important, pendage quasiment identique pour toutes (fig. 12). On peut noter la présence d'un galet de granite à plat (pierre n° 4) et d'un autre planté de chant (pierre n° 9).

Cet alignement est perpendiculaire à la ligne de microfalaise, les pierres 6 et 9 étant complètement ou en partie encastrées dedans. Cette orientation explique sans doute la meilleure préservation de cet ensemble par rapport au premier.



Figure 13 – A l'arrière plan, vue générale de l'alignement B ; au premier plan sur la gauche, la dalle plantée n° 3 (cliché H. Gandois).

C'est à proximité immédiate de cet alignement qu'ont été retrouvés les différents artefacts archéologiques dont les deux fragments de hachettes polies en fibrolite et la hache polie en métadolérite de type A (fig. 4).

Plus bas sur l'estran, dans le prolongement de l'alignement B vers l'ouest se trouve un ensemble de dalles couchées, certaines de très grand module (fig. 4 et 5), et un affleurement de la roche mère. Ces dalles tout comme celles des alignements sont en gneiss foliacé et il est vraisemblable qu'elles en faisaient partie à l'origine.

#### **4. Mobilier archéologique trouvé à proximité des alignements A et B**

La petite série de mobilier était concentrée sur quelques mètres carrés de « vieux sol » dégagés de part et d'autre de l'alignement B.

##### **a) Céramique**

Le matériel céramique est des plus pauvres. Il se compose uniquement de 11 tessons mesurant entre 1,5 et 3 cm de long. Neuf ont un aspect roulé et leurs surfaces sont érodées. Trois, en revanche, présentent des cassures fraîches. Les pâtes sont gris foncé ou marron clair. Les dégraissants visibles à l'œil nu comprennent essentiellement du quartz, du mica blanc et des feldspaths. Un montage au tour de potier est à exclure ce qui permet d'attribuer ces céramiques au Néolithique ou à l'Age du Bronze.

##### **b) Lithique taillé**

La majorité des artefacts présente une patine blanchâtre. Le débitage a été effectué à partir de petits galets de silex inférieurs à 5 cm, récoltés sur les estrans de l'archipel.

Le débitage unipolaire est dominant ; le débitage sur enclume également bien représenté a servi essentiellement à ouvrir longitudinalement les galets afin de permettre l'aménagement de plans de frappe. Le débitage vise à la production d'éclats de petites dimensions, production que nous avons déjà rencontrée dans les niveaux Conguel du site de Beg ar Loued. Il se fait perpendiculairement à l'axe longitudinal du galet. D'après les négatifs d'enlèvements des nucléus, les éclats obtenus dépassaient à peine 1,5 cm de long. Nous ignorons toujours à quoi ont pu servir de si petits supports mais l'un d'entre eux a été transformé en perçoir.

Supports bruts	silex	silex brûlé	quartz	Total
galet fendu	4			4
nucléus bipolaire sur enclume	4	1		5
nucléus unipolaire	9	4	1	14
nucléus unipolaire sur éclat	2			2
entame	3	1		4
éclat	11	2		13
éclat cortical	2			2
éclat semi-cortical	4			4
<i>fgt d'éclat semi cortical</i>		1		1
éclat à bord cortical	8			8
éclat sur enclume		1		1
éclat cortical sur enclume	11	2		13
<i>fgt éclat cortical sur enclume</i>	3	2		5
éclat semi cortical sur enclume	3			3
éclat Siret	2			2
éclat Siret cortical	1			1
<i>fgt d'éclat semi cortical</i>		1		1
quartier	6			6
bâtonnet	1			1
déchet		8		8
esquille	9	2		11
<b>Total</b>	<b>83</b>	<b>25</b>	<b>1</b>	<b>109</b>

L'outillage taillé est peu représenté, il ne se compose que de 6 pièces :

- Un grattoir sur éclat épais, silex brun translucide de bonne qualité (non patiné), une petite plage brute conservée permet de dire qu'il est issu d'un galet (3,6 x 3 x 1,4 cm) ;
- Une petite pièce esquillée (1,7 x 1,6 x 0,45 cm) ;
- Un éclat semi-cortical avec retouches d'utilisation (3,5 x 2,2 x 0,55 cm) ;
- Un fgt distal d'éclat semi-cortical avec retouches d'utilisation (2,6 (cassé) x 1,8 x 0,95 cm) ;
- Un micro-perçoir sur éclat (1,65 x 1,5 x 0,35 cm) ;
- Un perçoir sur éclat lamellaire (2,4 x 1,45 x 0,6 cm).

### c) Matériel poli

Trois lames polies ont été recueillies lors des différentes prospections menées sur le site. Elles étaient toutes les trois en partie enchâssées dans le « vieux-sol » attaqué par l'érosion marine et qui est mis à nu sur plusieurs mètres carrés autour de l'alignement B.

La plus éloignée de la file se trouvait environ à 1,5 m au nord-est du bloc n° 11. Il s'agit d'une lame polie en métadolérite du type A de couleur gris-vert (fig. 14). Ce matériau bien connu

grâce aux travaux de C.-T. Le Roux trouve son origine à Plussulien dans les Côtes d'Armor, soit une distance d'environ 130 km de l'île de Quéménez. Bien que le tranchant soit endommagé, la forme générale de la pièce est triangulaire à flancs légèrement convexes. Le talon pointu est biseauté et les bords sont dressés. Quant à la section, elle affecte une forme plan-convexe, ce qui s'explique par la présence d'un large négatif d'enlèvement sur la face ventrale non complètement oblitéré par le polissage. Le polissage de très bonne qualité donne un aspect luisant aux surfaces. Le polissage a été réalisé par facetage. Le tranchant a été volontairement détruit et chaque face porte une série de négatifs d'enlèvements d'aspect très frais. Ses dimensions sont les suivantes : L = 10,3 cm (cassé) ; l = 5,7 cm ; e = 2,63 cm ; masse = 212 g.

La seconde lame polie a été découverte à environ 0,5 m au sud-ouest du bloc n° 11 (fig. 15, n° 2). Il s'agit d'un fragment de hachette en fibrolite de teinte marron beige dont ne subsiste que le tranchant. Elle est bien polie. Son aspect rubéfié indique qu'elle a subi l'action du feu. La présence d'une anfractuosité et sa structure en fibres allongées la rapproche de la fibrolite travaillée sur l'atelier de Kermorvan (Pailler, 1999, 2009). Sa section est ovale aplatie. Le fil du tranchant est abîmé d'un côté. Ses dimensions sont les suivantes : L = 2,6 cm (cassée) ; l = 2,75 cm ; e = 0,73 cm ; masse = 8 g.

La troisième lame polie a été recueillie au pied du bloc n° 5, côté sud (fig. 15, n° 1). Au moment de sa découverte, la lame était plantée verticalement dans le sol, tranchant en terre. Là encore, il s'agit d'un fragment de hachette dont manque le fût et le talon. Plus massive que la précédente, la matière première est plus dense et présente une structure en fibres enchevêtrées. La roche prend des teintes marron, gris, blanc et jaune orangé. Le polissage est très soigné, à facettes, et luisant. Il faut tout de même noter quelques anfractuosités laissées brutes sur une face, ce qui implique l'emploi comme support d'une plaquette ou d'un nodule de faible épaisseur. Le tranchant, légèrement asymétrique, est en très bon état. La section est lenticulaire moyenne, un bord seulement est dressé. Les bords sont rectilignes dans la partie conservée, on peut donc penser que l'objet dans sa totalité était de forme sub-trapézoïdale. Ses dimensions sont les suivantes : L = 2,34 cm (cassée) ; l = 3,4 cm ; e = 0,97 cm ; masse = 14 g.

#### **d) Macro-outils**

Deux galets biseautés en grès armoricains ont également été découverts.

Le premier présente un biseau à chacune de ses extrémités<sup>1</sup>. Le second présente un biseau bien marqué à une extrémité et des traces de percussion et d'abrasion à l'autre. Il mesure 6,9 cm de long, 3,17 de large et 1,87 cm d'épaisseur.

Il faut également mentionner l'existence du fragment de meule rubéfiée en granite à grain fin que nous avons laissée en place dans l'alignement A au contact du bloc n° 7. Elle mesure 68 cm de long, 46 cm de large (cassée) et 35 cm d'épaisseur. La partie active de forme ovale a fait l'objet d'une grande utilisation, elle est profonde de 11 cm.

---

<sup>1</sup> Cet outil est conservé à la ferme insulaire de Quéménez.

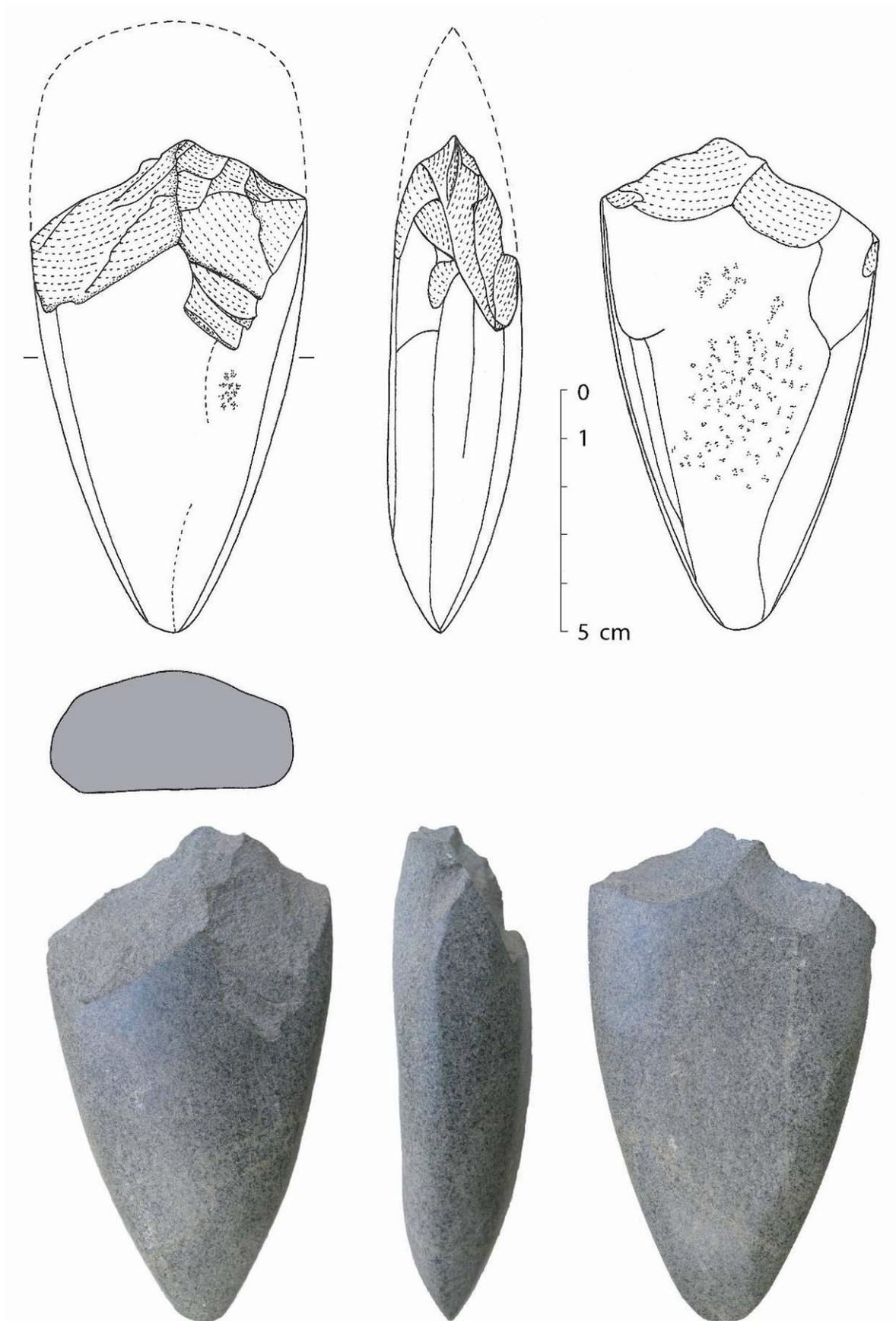


Figure 14- Lame polie en métadolérite du type A (dessin et clichés Y. Pailler).

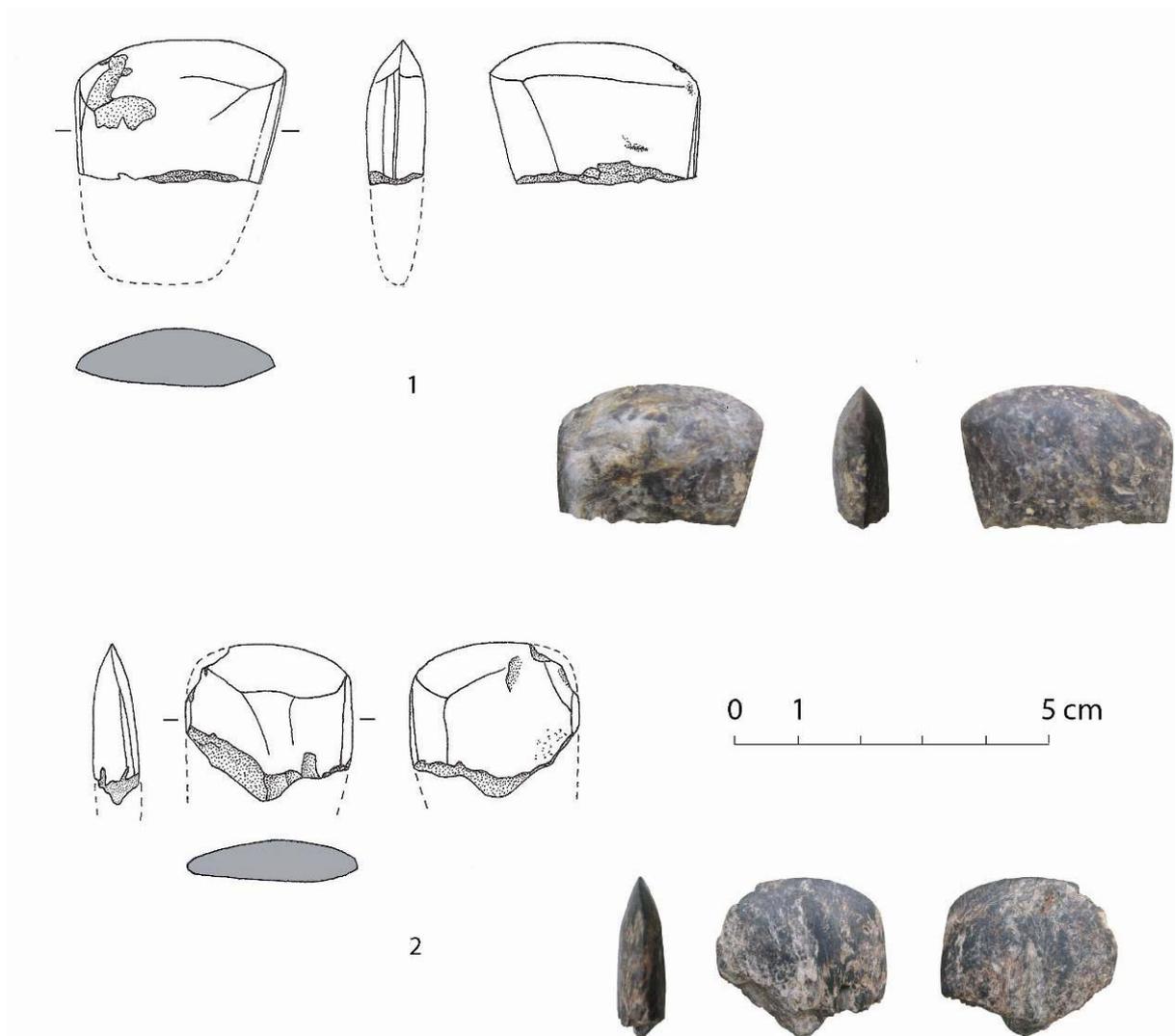


Figure 15 – Fragments de hachettes en fibrolite (dessins et clichés Y. Pailler)  
 1 : découvert au pied du bloc n° 5 ; 2 : découvert près du bloc n° 11.

## 5. Premières interprétations, comparaisons et perspectives

Nous disposons de peu d'éléments fiables pour proposer une attribution chronologique fine du site. La petite concentration de pierres taillées évoque une station de taille fortement démembrée par l'érosion marine. Les méthodes de débitage et les quelques outils sont assez classiques dans la région sur les gisements du Néolithique récent / final.

Quant aux découvertes de lames polies, elles permettent d'évoquer certains sites néolithiques régionaux où des haches proviennent des abords immédiats de pierres plantées mégalithiques. On peut mentionner pour mémoire les sites suivants :

- l'alignement du Grand Menhir à Locmariaquer ;
- les enceintes d'Er-Lannic à Arzon (Morbihan, fouilles Z. Le Rouzic et Péquart)
- les alignements du Moulin de Cojou à Saint-Just (Ille-et-Vilaine, fouilles C.-T. Le Roux) ;

- l'alignement du Douet à Hoëdic (Morbihan, fouilles J.-M. Large) ;
- l'alignement de Groah Denn à Hoëdic (Morbihan, fouilles J.-M. Large) ;
- les alignements de Kerbougne à Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan, prospections S. Cassen)
- l'alignement du Petit Rohu à Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan, prospections S. Cassen)

En nous basant sur les analogies avec les sites fouillés et datés, il serait possible d'attribuer ces dépôts, avec toute la réserve qu'il se doit, à une phase moyenne du Néolithique.

Les deux alignements implantés au nord du Lédénez Vihan de Quéménez n'ont pas à l'heure actuelle d'équivalent connu pour le Finistère, il est possible de trouver des architectures comparables dans le Morbihan. Deux ensembles très proches, l'alignement du Douet, et celui de Groah Denn ont été fouillés récemment sur l'île d'Hoëdic, Morbihan (Large et Mens, 2009 ; Large *et al.*, 2009).

Le premier ensemble est constitué de huit blocs de granite dont sept sont encore plantés et alignés, le dernier étant déplacé (fig. 16). La structure générale de cet alignement ressemble fortement à ce qu'on peut trouver sur le Lédénez Vihan de Quéménez, même si dans le détail des différences existent : granite au lieu de gneiss, orientation nord-est – sud-ouest au lieu de nord-ouest – sud-est. Au Douet, une des dalles présente un caractère naturellement anthropomorphique (dalle M4), tandis qu'une autre a été mise en forme par percussion (M1).

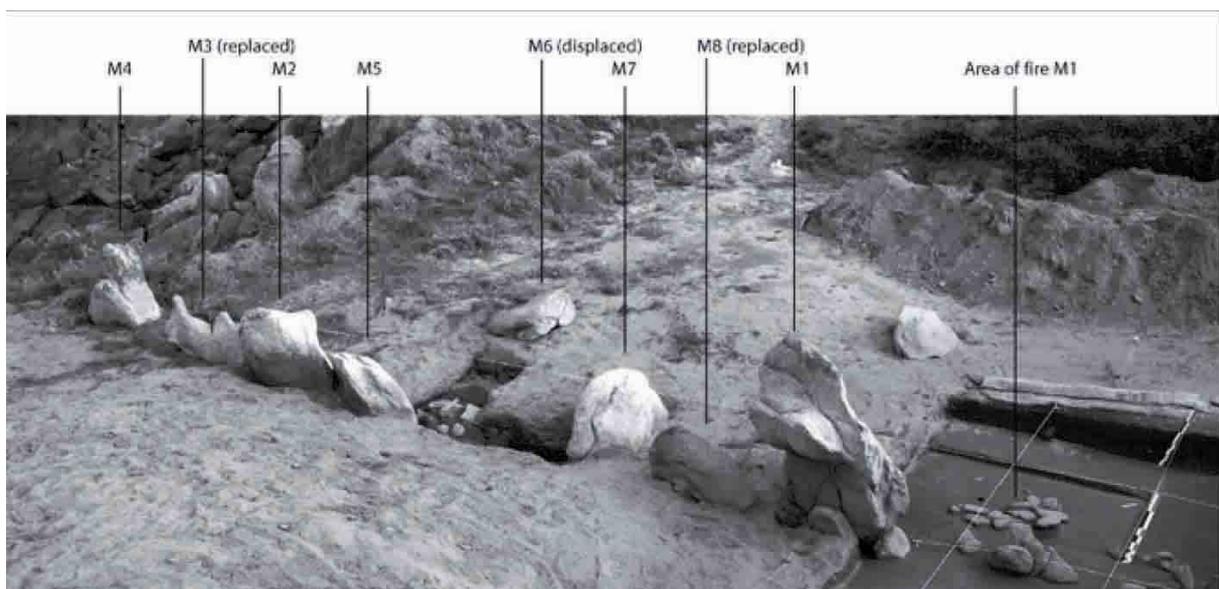


Figure 16 – Vue du nord-est de l'alignement du Douet sur Hoëdic, Morbihan (d'après Large et Mens, 2009, p. 243, fig. 2a).

L'alignement de Groah Denn, toujours en cours de fouille, comporte pour sa part au moins 13 pierres plantées, mais à la différence du Douet et de Quéménez celles-ci sont nettement plus distantes les unes des autres.

L'alignement du Douet a livré, en ce qui concerne la phase la plus ancienne, celle de l'érection des pierres, une petite hache en fibrolite, un dépôt de galets plats et allongés et de la céramique (Large et Mens, 2009, p. 246), de même au pied d'une des pierres de Groah Denn (pierre M10) ont été retrouvés en dépôt 5 petites hachettes polies en fibrolite et 1 en roche verte (Large *et al.*, 2009, p. 15), probablement d'origine alpine. Des éléments similaires ont été retrouvés sur le Lédénez Vihan (*cf. supra*), mais sans contexte assuré étant donné qu'ils

ont été découverts à même le sol suite à l'érosion marine. Cependant l'association de pierres dressées et de haches en fibrolite à la fois à Hoëdic et à Quéménez doit être soulignée, un sondage serait nécessaire pour voir si d'autres éléments ont pu être déposés au pied des blocs plantés.

Toujours au pied de la pierre M10 de l'alignement de Groah Denn, une meule retournée et un fragment de meule ont été mis à jour. Il s'agit d'une nouvelle similitude avec les alignements du Lédénez Vihan de Quéménez où une meule dormante brisée et rubéfiée (alignement A, pierre n° 8) a été découverte.

Les fouilles récentes des deux alignements de Hoëdic (Morbihan) ont renouvelé la vision que l'on avait des files de pierres levées avec la mise en évidence de dépôts anthropiques laissant entrevoir certains rites s'étant déroulés autour de ces files, le traitement particulier de certaines pierres et enfin la dimension symbolique de ces architectures....

On pourrait aussi rapprocher formellement l'alignement A de la ligne de dalles de chant sur laquelle s'appuie une partie du parement externe (côté sud) de l'habitat de Beg ar Loued (île Molène, Finistère) (fig. 17).

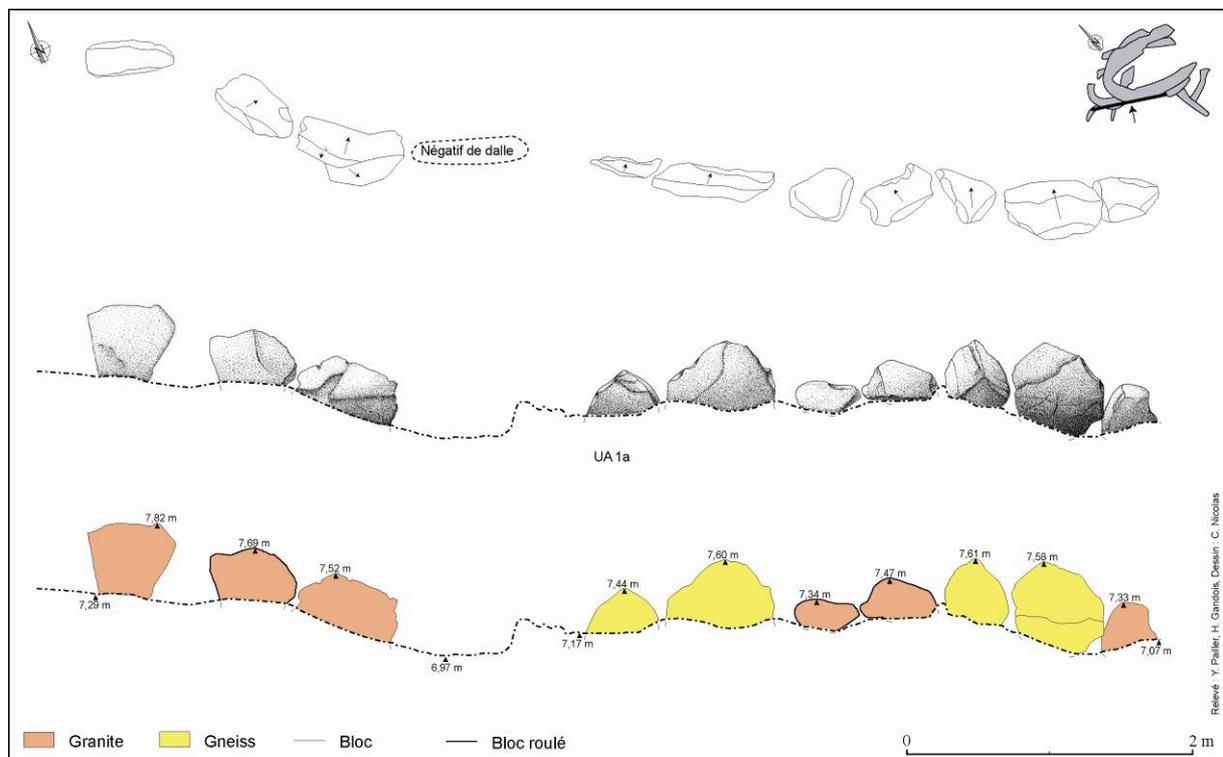
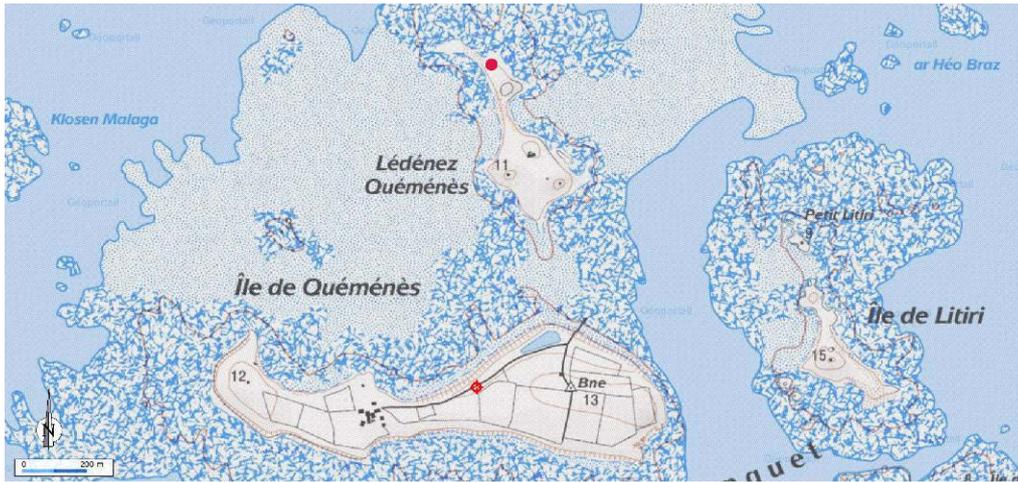


Figure 17 – Relevé en plan et en élévation de l'alignement de dalles de chant du parement externe côté estran de l'habitat de Beg ar Loued, île Molène, Finistère (relevé Y. Pailler, H. Gandois ; DAO C. Nicolas).

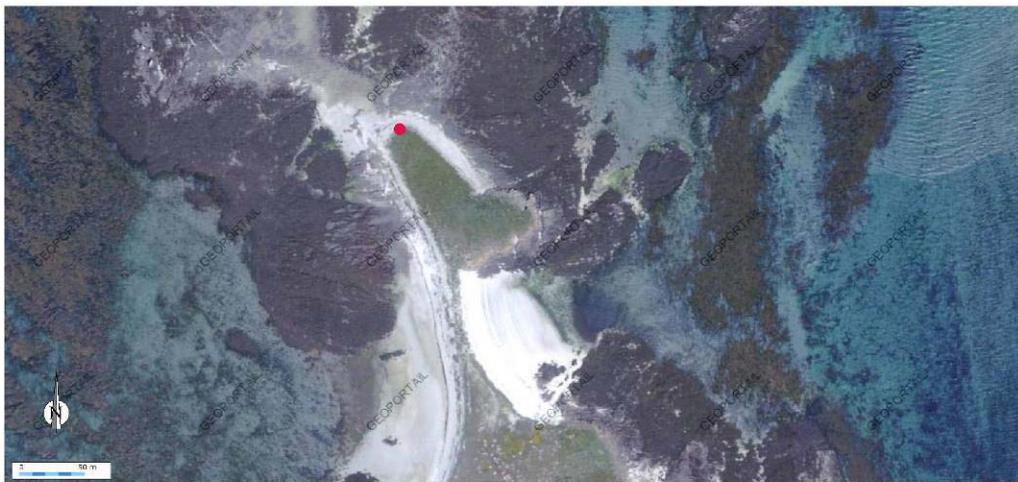
Les dalles de chant de Molène sont à la fois en granite et en gneiss et d'un module un peu plus petit et plus fin que celles de Quéménez, mais l'ensemble est assez proche, même si pour le moment rien ne permet de dire que ces dalles sont antérieures à la construction de l'habitat. L'alignement du Douet à Hoëdic, perdant sans doute sa dimension symbolique, a lui été réutilisé au Néolithique récent avec la construction d'un mur fait de galets et de blocs de granite (Large et Mens, 2009, p. 250). La présence de la meule dans l'alignement A est ainsi troublante, en effet à Beg ar Loued de nombreuses meules brisées et/ou rubéfiées ont été réutilisées dans les parements de l'habitat. Pour le moment et en l'absence de sondage rien ne permet de supposer un schéma identique à Quéménez, c'est-à-dire l'existence d'un habitat ou même d'un simple mur réutilisant partiellement les dalles plantées de chant comme à Hoëdic. La majeure partie de la face sud de l'alignement est composée de dépôt de tempête formant un enchevêtrement de pierres, un sondage serait donc nécessaire afin de voir s'il y a des structures organisées sous ce dépôt comme pourrait le suggérer la meule.

Enfin, il n'est pas non plus impossible que la structure repérée sur le Ledenez de Quéménez composée de deux lignes légèrement sécantes de pierres dressées puisse être le vestige d'un tertre allongé. A titre d'exemple, rappelons que ceux de la Croix Saint-Pierre (Saint-Just, Ille-et-Vilaine), de Notre-Dame-de-Lorette (Le Quilio, Côtes d'Armor) ou encore du Jardin aux Moines (Néant-sur-Yvel, Morbihan) présente des caractéristiques assez proches. On y observe un parement externe composée de dalles ou blocs plantés quasi-jointifs et un fort pendage des dalles vers l'extérieur sous la poussée des terres du tertre (Briard, 1989 ; Briard *et al.*, 1995). Malheureusement, l'absence de coupe franche sur Quéménez ne nous a pas permis de reconnaître un éventuel remplissage entre les deux files de blocs.

Les alignements de Quéménez ont livré plusieurs éléments communs avec ceux du Morbihan, quand bien même il ne s'agissait que d'une prospection. Un sondage s'avèrerait indispensable pour prolonger l'étude de cet ensemble prometteur et s'assurer de la nature exacte du site, d'autant qu'il est condamné à court-moyen terme à disparaître sous les assauts des vagues (fig. 18).

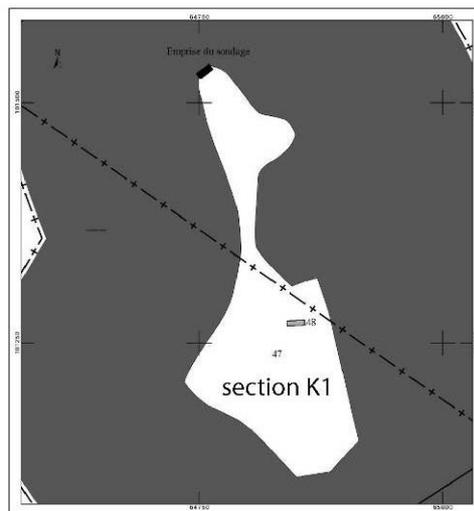


1



2

● double alignement mégalithique



3

Figure 18 - 1, Extrait carte IGN 1/25000<sup>e</sup> montrant Quémenez, ses lédenez et Litiri; 2, Extrait couverture photo verticale de l'IGN montrant la partie nord des lédenez de Quémenez; 3, Extrait du cadastre indiquant l'emprise du sondage pour lequel nous avons déposé une demande auprès du SRA (section K1, parcelle 47) (1 & 2, d'après Géoportail.fr; 3, cadastre.gouv.fr).

### III. Prospections sur les estrans, les barrages de pêcheries

#### A. Contexte et condition de découverte

La première pêcherie, « Ar Cuisnier » a été découverte par David Cuisnier suite aux indications provenant de pêcheurs de l'archipel de Molène qui évoquaient « un alignement de menhirs » sur l'estran (fig. 19). Lors de grandes marées M. Cuisnier en a profité pour prendre quelques photographies desdits « menhirs » et nous les a fait parvenir. A la vue de ces premiers clichés nous avons reconnu les vestiges d'un barrage de pêcherie et à l'occasion des grandes marées de mars 2009, l'un de nous (H. G.) s'est rendu sur l'île afin de compléter les observations.



Figure 19 – La pêcherie dite « Ar Cuisnier », vue générale (cliché D. Cuisnier).

La deuxième pêcherie, « Ar Gazet », a été découverte par Audrey Gazet et Nicolas Moreau en Mars 2009 lors de leur séjour dans la ferme insulaire de Quéménez (fig. 20). Ils ont repéré ce second barrage pendant les grandes marées lors d'une promenade sur les Lédénez de Quéménez. Pendant les grandes marées de septembre 2009, Henri Gandois s'est à nouveau rendu sur place pour reconnaître et documenter ces vestiges.



Figure 20 – La pêcherie dite « Ar Gazet », vue générale (cliché H. Gandois).

Enfin l'existence d'une possible une troisième pêcherie repérée par Yves Gladu à proximité de la première mais plus loin sur l'estran doit encore être confirmée. D. Cuisnier va essayer de repérer cet éventuel troisième barrage à l'aide du sondeur latéral qu'il a installé à bord de son bateau.

## **B. Situation géographique des barrages de pêcherie**

### **1. Barrage de pêcherie « Ar Cuisnier »**

Les restes de ce barrage de pêcherie se situent très bas sur l'estran au nord de la pointe ouest de l'île de Quéménez. Coordonnées WGS84 : N : 48°22.760' ; W : 04°54.640'.

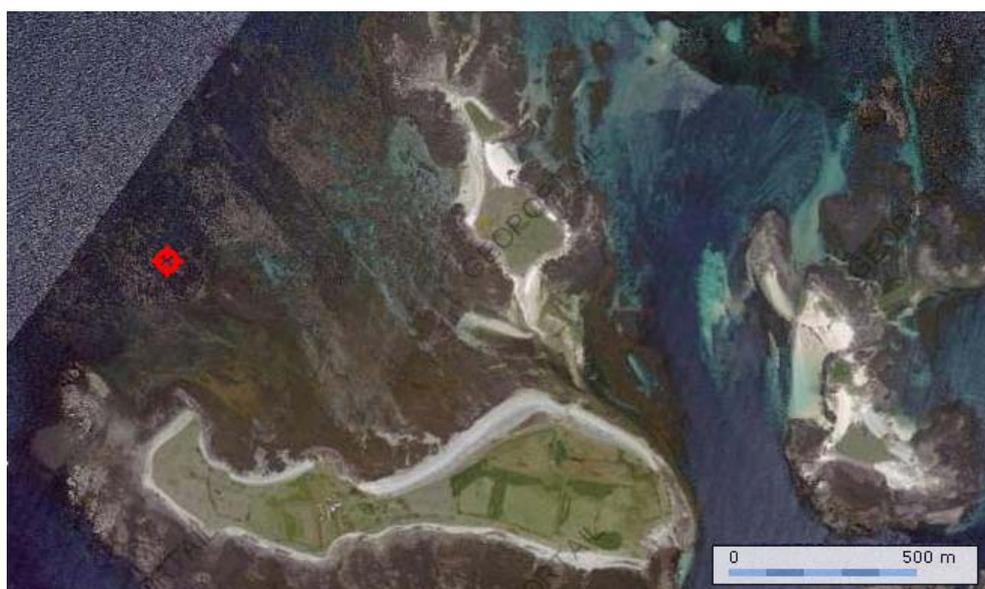


Figure 21 – Localisation du barrage de pêcherie « Ar Cuisnier » par rapport à l'île de Quéménez, Le Conquet, Finistère (d'après Géoportail.fr).

## 2. Barrage de pêcherie « Ar Gazet »

Les restes de ce barrage de pêcherie sont localisés au nord-ouest de la pointe nord du Lédénez Vihan de Quéménez, non loin donc des deux alignements décrits ci-dessus. Coordonnées WGS84 : N : 48°23.060' ; W : 04°53.871'.

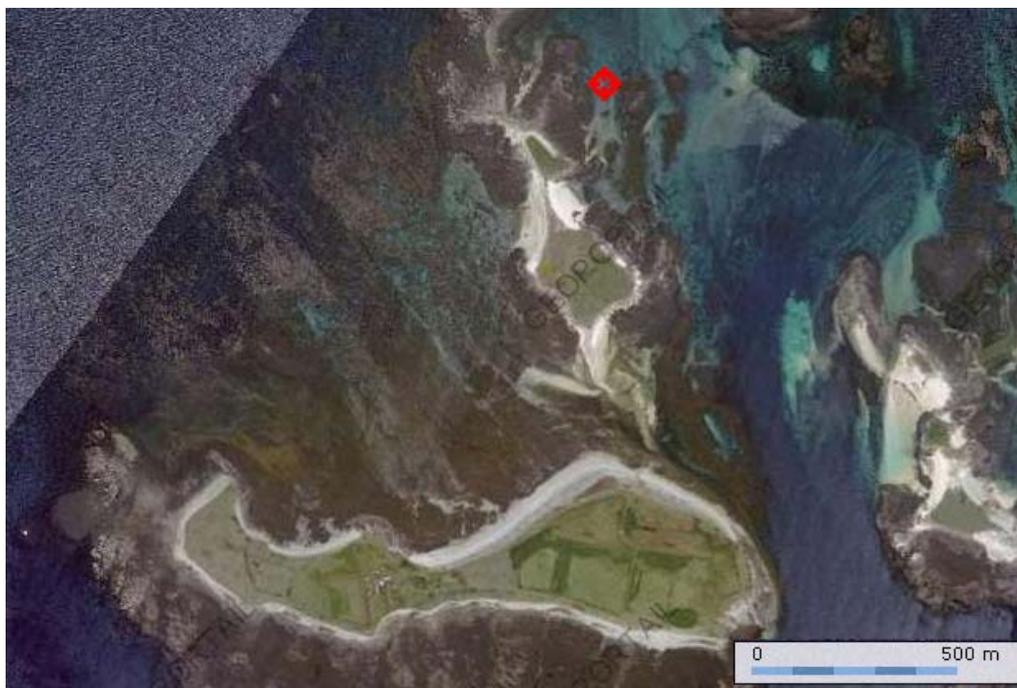


Figure 22 – Localisation du barrage de pêcherie « Ar Gazet » par rapport à l'île de Quéménez, Le Conquet, Finistère (d'après Géoportail.fr).

## C. Description des barrages de pêcherie

### 1. « Ar Cuisnier »

Ce barrage de pêcherie est de forme semi-circulaire, il prend appui sur la rive rocheuse (pas sur des têtes de roches à la différence de la seconde) pour former une sorte de bassin de piégeage. Il est implanté très bas sur l'estran (fig. 19) en un endroit où la pente et le reflux ont la même direction, la concavité de l'arc étant tournée vers le haut d'estran. Environ 70 m de structures, avec quelques interruptions, sont encore nettement apparentes, par contre la partie refermant l'arc de cercle vers l'est n'est plus visible sur au moins une trentaine de mètres (estimation faite en supposant que l'arc de cercle est régulier, sans angulation), la disparition d'une partie des structures étant très probablement due aux forts courants sévissant en mer d'Iroise. Cette configuration rattache ce barrage au type A selon la typologie établie par M.-Y. Daire et L. Langouët (Daire et Langouët, 2008, p. 53).

Les observations ci-dessous ont été faites le mercredi 11 mars avec un coefficient de 104, à l'étape. Malgré ce fort coefficient les structures sont exondées à peine plus d'une heure, les bases de pierres plantées de chant n'étant pas visibles, la profondeur d'eau restante était d'au moins 30 cm.

Il n'a pas été possible de reconnaître le pertuis, à moins que celui-ci ne commence précisément où les dernières dalles de chant sont visibles, la profondeur augmentant sensiblement à cet endroit. Mais dans la partie de 70 m reconnue il existe aussi de nombreuses interruptions qui pourraient également correspondre à un ou des pertuis. La largeur moyenne de l'ensemble est d'environ 2 m, mais dans les parties détériorées la largeur visible actuellement peut être réduite à 1 m. La hauteur des plus grandes dalles conservées ne dépasse pas 1 m.



Figure 23 – « Ar Cuisnier », vue de la partie ouest (cliché H. Gandois).

L'archipel de Molène, classé réserve de la biosphère par l'UNESCO, recèle plus de la moitié des espèces d'algues présentes dans toutes les mers d'Europe, les deux barrages de pêche en sont recouverts (fig. 23 et 24) ce qui ne facilite pas l'observation *in situ* des structures. En plus des algues (et de la mer !), toutes les roches sont recouvertes d'une concrétion rosâtre qui est problématique pour l'identification géologiques des roches utilisées, mais pour celles qu'il a été possible de reconnaître il s'agit de gneiss. De même il n'a bien sûr pas été possible de déceler de quelconques traces de mise en forme de blocs.



Figure 24– « Ar Cuisnier », vue des dalles de chant et du bourrage de cailloutis entre les dalles (clichés H. Gandois).

Les structures encore visibles sont constituées de plusieurs rangées de dalles plantées de chant dans un fond sableux, un cailloutis de galets de blocage est visible entre elles. Les dalles sont placées dans le sens longitudinal de l'arc de cercle, ce type de structure avec une masse de pierre entre les dalles est connu notamment pour les pêcheries de Santec (Roué & Le Goff, 2008, p. 97-111) (fig. 25), mais la présence de plusieurs rangées parallèles de dalles de chant semble nettement plus rare. Il n'est pour le moment pas possible de dire si cette accumulation de dalles de chant parallèles est le résultat d'aménagements successifs, de réfections ou de différentes phases de construction.



Figure 25 – Barrage n° 6 « Gorred an Dreziç » dans le secteur de Theven et coupe théorique du barrage « Ar gorred coz », Santec, Finistère (d'après Roué et Le Goff, 2008, photo 5, p. 104 et fig. p. 108).

Certaines des dalles de chant sont assez fortement inclinées, d'autres semblent couchées (bien qu'il ne soit pas toujours aisé de faire la distinction entre les dalles appartenant au barrage et les pierres amenées par les courants et les marées, ceci principalement à cause de la densité des algues), en d'autres endroits enfin certaines ont manifestement disparu. Les galets placés entre les dalles de chant sont certainement les restes de la masse de pierre de blocage : leur disposition est telle que les espaces vides entre les pierres sont réduits au minimum. Ceci

traduit donc une certaine organisation qu'on ne retrouverait pas s'il s'agissait de galets déposés par les courants (fig. 26).



Figure 26 – « Ar Cuisnier », bourrage de galets entre les dalles de chant, vue rapprochée (cliché H. Gandois).

Aucun artefact n'a pu être retrouvé mais la densité des algues limite fortement la visibilité et il a fallu la plupart du temps se livrer à un nettoyage fastidieux des pierres afin de pouvoir prendre les clichés présentés ici.

Enfin on peut noter à une dizaine de mètres de l'extrémité ouest de ce barrage la présence d'un gros bloc massif de gneiss (là aussi, algues, concrétions et marée montante ont empêché une observation détaillée), seul bloc de ces dimensions visible aux alentours de la pêcherie et dont la présence est de ce fait intrigante (fig. 27). Mais étant donné la force des courants en mer d'Iroise, il est tout à fait envisageable qu'il ait été déposé ici lors d'une tempête.

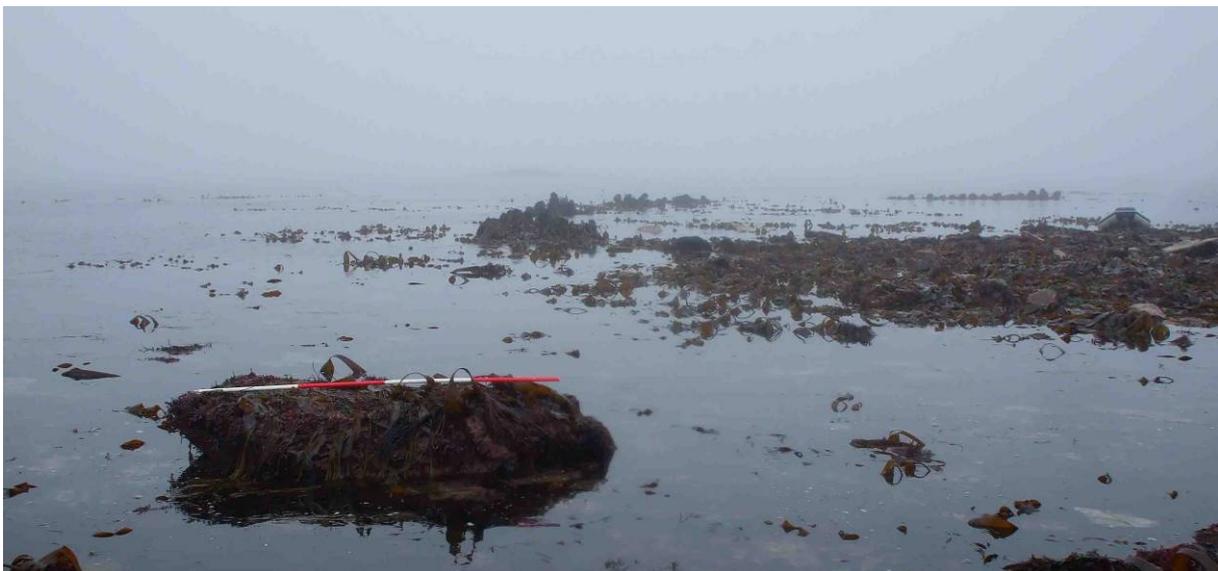


Figure 27 – Bloc de gneiss proche de l'extrémité ouest d'« Ar Cuisnier » (cliché H. Gandois).

## 2. « Ar Gazet »

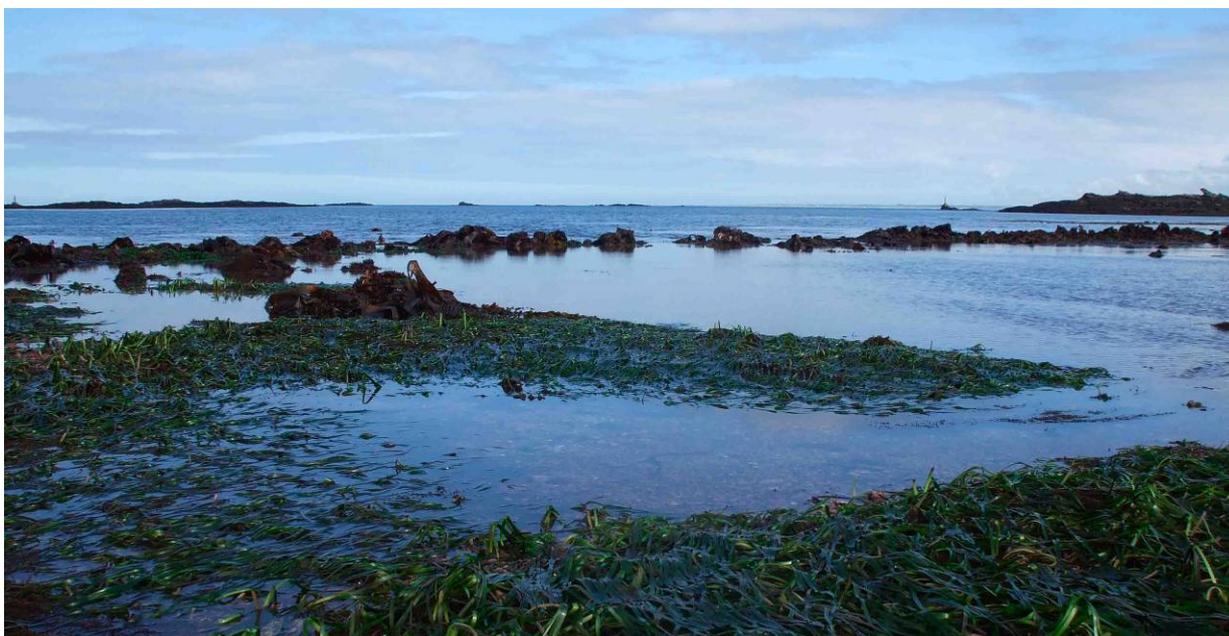


Figure 28 – « Ar Gazet », vue rapprochée vers le nord (cliché H. Gandois)

Ce barrage de pêcherie est de forme subrectiligne et présente une orientation générale ouest-est, il prend appui sur deux têtes rocheuses de part et d'autre d'une petite anse naturelle, la bloquant ainsi lors du reflux (fig. 28). Les structures conservées mesurent, en partant de l'Ouest : 14 m, puis vient une interruption de 3 m correspondant sans doute au pertuis (fig. 29) et enfin 41 m jusqu'à la tête rocheuse à l'Est. Cette disposition rattache ce barrage, tout comme le premier, au type A (Daire & Langouët, 2008, p. 53).



Figure 29 – Vue du probable pertuis d'« Ar Gazet » (cliché H. Gandois).

Les observations ci-dessous ont été faites le dimanche 20 septembre 2009, à l'étales avec un coefficient de 109. Le barrage a été presque entièrement exondé lors de cette marée, même si par endroit les bases des pierres étaient encore sous l'eau.

Comme pour le barrage précédent, les structures apparentes sont des dalles de chant placées dans le sens longitudinal de l'axe avec un bourrage de galets entre les deux lignes. Cependant à l'inverse d'« Ar Cuisnier » il n'y a là que deux rangées de dalles de chant parallèles, soit une structure plus classique comme celles de Santec vues précédemment (fig. 25). L'une des rangées, celle vers le haut d'estran est nettement mieux préservée que l'autre ; certaines dalles présentant néanmoins un léger pendage. Algues et concrétions entraînent les mêmes difficultés d'observations que pour le premier barrage : les quelques pierres dont il a été possible de déterminer la nature géologique sont en gneiss, aucune trace de mise en forme n'étant visible. Le bourrage de galets est très similaire à celui d'« Ar Cuisnier » : très dense avec des galets de petite taille. Par contre il a été possible ici d'observer la base des dalles plantées de chant, elles ont été calées et bloquées avec des galets plats et allongés (fig. 30).



Figure 30 – « Ar Gazet », dispositif de calage des dalles de chant (cliché H. Gandois).

D'une manière générale les dimensions de ce barrage sont plus réduites que celles du premier : longueur générale, taille des dalles de chant (les plus grandes ne dépassent pas 50 cm de hauteur, elles sont également moins épaisses), largeur (1 m contre 2). Ici non plus aucun artefact n'a été retrouvé rendant donc toute tentative de datation impossible.

Au final ce sont bien deux nouveaux barrages de pêcherie à ajouter à l'inventaire recensant près de 400 pêcheries entre la baie du Mont Saint Michel et l'embouchure de la Loire (Langouët, 2008, p. 8). D'autres probables emplacements de pêcheries repérés *via* Google Earth ou Géoportail ont été signalés sur l'archipel (L. Langouët, *in litteris*), nous projetons de nous rendre sur place lors de grandes marées afin de confirmer ou d'infirmer l'existence de telles structures. Les premières observations faites pour les structures sur l'île Molène ne confirment pas la présence de tels barrages, de même pour l'île aux chrétiens, il semblerait qu'il s'agisse là d'une barre rocheuse. Cependant les emplacements ont été signalés aux pêcheurs sous-marins de Molène (Aurélien Masson et Ludovic Calvez) et à David Cuisnier, nous devrions donc avoir rapidement des informations de première main.

Les deux pêcheries de Quémenez n'étaient pas repérables sur les photographies satellitaires en raison de la présence massive d'algues, cela signifie sans doute que de nombreux autres barrages de pêcherie restent à découvrir sur l'archipel. La recherche et l'étude des pêcheries de l'archipel de Molène doivent se faire en lien notamment avec les fouilles entreprises sur le site d'habitat de Beg ar Loued à Molène qui a livré un spectre ichtyofaunique particulièrement important et varié ; la présence de barrages de pêcheries remontant à la fin du Néolithique et aux débuts de l'Age du Bronze étant hautement probable.

## IV. Relevés au DGPS d'un ensemble mégalithique sur le Lédénez Vraz de Molène

A de rares exceptions, les nombreux tumulus et cairns repérés lors de nos prospections sur l'archipel de Molène ont fait l'objet de relevés détaillés ; l'ensemble mégalithique se trouvant à la pointe ouest du Lédénez Vraz avait volontairement été mis de côté dans un premier temps. En effet, la couverture végétale y était trop dense pour tenter un relevé manuel dont le résultat aurait été de surcroît peu explicite. En juin 2009, nous avons profité de la présence de l'équipe des géographes sur Molène pour leur demander de réaliser le levé au DGPS de cet ensemble.

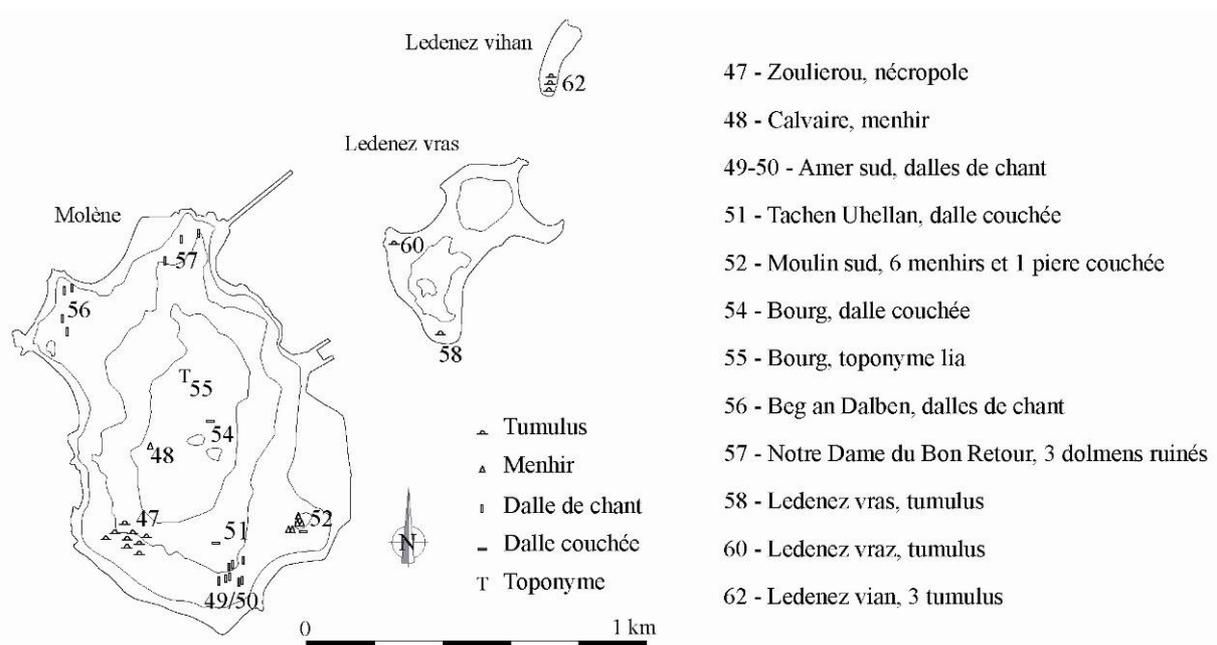
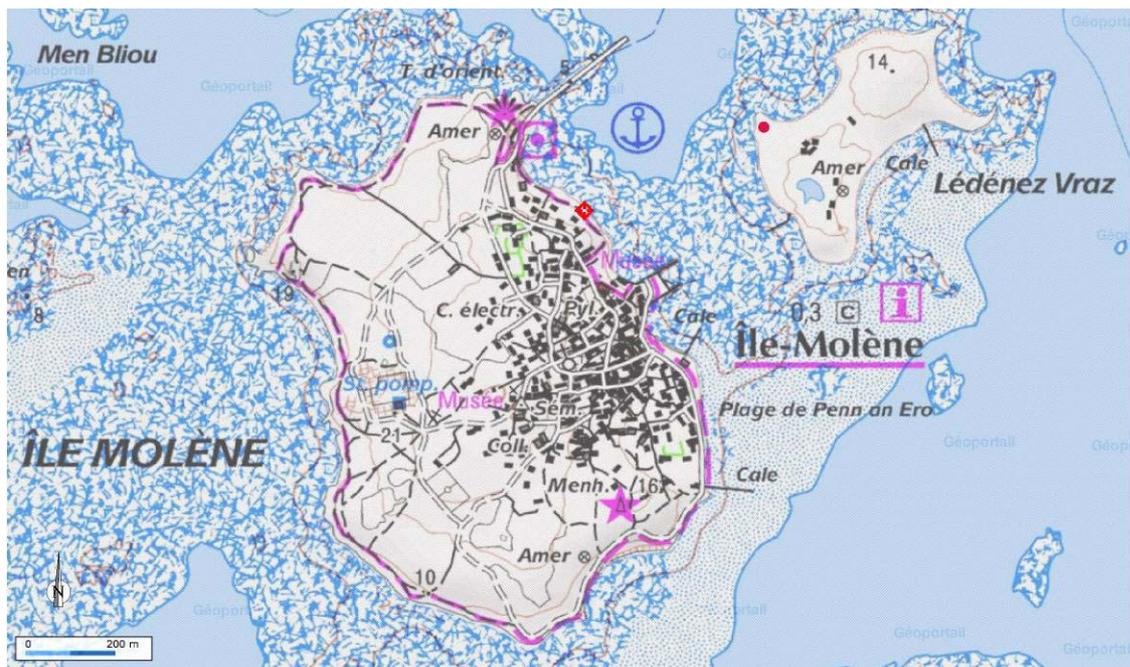


Figure 31 - Carte de répartition des monuments mégalithiques repérés sur Molène et ses Lédénez (le site qui nous occupe correspond au n° 60) (Source IGN, d'après Sparfel, Pailler, 2009).

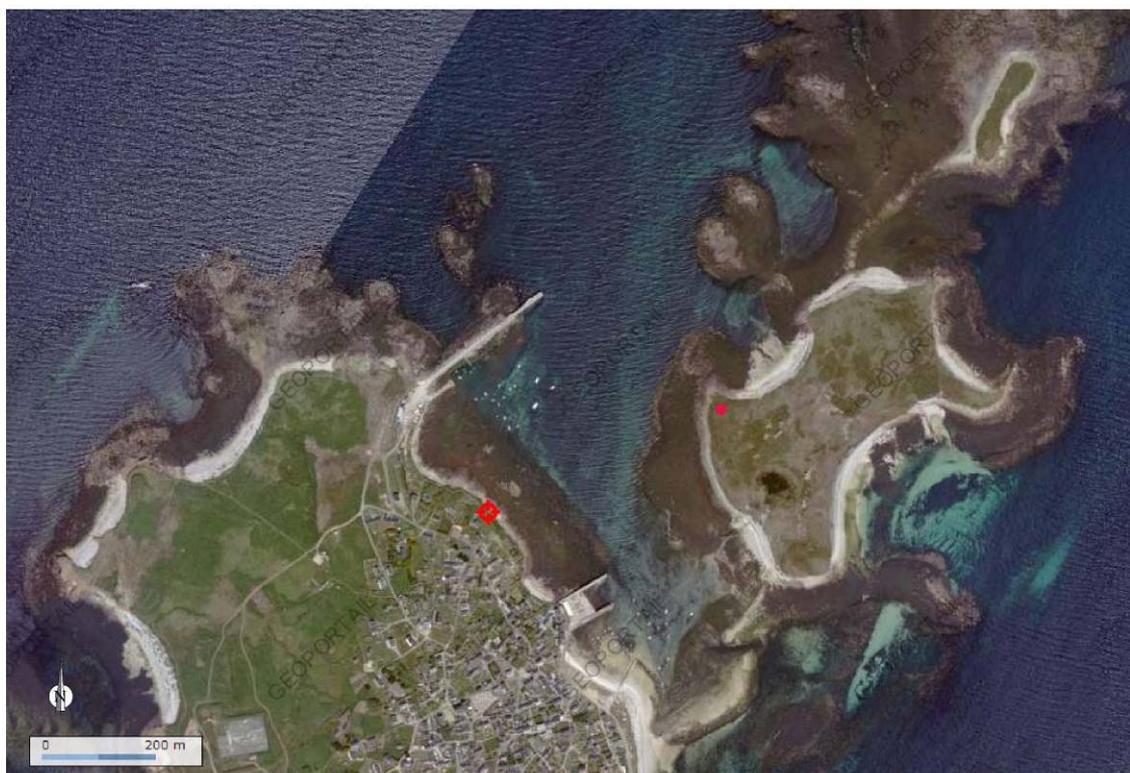
Les coordonnées Lambert II étendu du site sont les suivantes : X : 60,935 ; Y : 2402,970 et son altitude est comprise entre 8 et 9,4 m.

Cet ensemble avait déjà été repéré par les premiers archéologues qui ont arpenté les îlots composant l'archipel de Molène. A. Devoir (Arch. CReAAH ; Hervé, 1900) se contente de représenter sur une carte un "tumulus avec menhir". Par contre, P. du Chatellier (1901) a constaté la présence de nombreuses structures<sup>2</sup> : "A 140 m de ce second tertre [monument n° 58], à l'extrême pointe Nord de l'île, est une enceinte rectangulaire de 60 mètres de plus grand diamètre, dans laquelle sont trois groupes de chambres à ciel ouvert" et "A 50 mètres à l'Est de cette enceinte et à 20 mètres du bord de la mer est un autre groupe important de chambres à ciel ouvert, occupant un espace de 30 mètres dans la direction Est-Ouest."

<sup>2</sup> Lors de ses prospections sur Molène et ses Lédénez, P. du Chatellier n'était pas accompagné d'A. Devoir, comme cela était le cas sur Béniguet et Quéménez (Chatellier (du), 1901).



1 ● Emplacement des deux tumulus



2

Figure 32 - 11, Extrait carte IGN 1/25000<sup>e</sup> montrant Molène et le Lédénez Vraz; 2, Extrait couverture photo verticale de l'IGN montrant la partie nord de Molène, le lédénez Vraz et le Lédénez Vihan (1 & 2, d'après Géoportail.fr).



*Figure 33 – En haut, vue depuis le nord-ouest de la pointe occidentale du Lédenez Vraz de Molène où est implanté l'ensemble mégalithique n° 60 (cliché Y. Pailler, 2009) ; au milieu, vue générale du monument méridional depuis le nord ; en bas, vue de détail d'une des chambres perturbées du monument méridional (les deux derniers clichés sont d'A. Devoir, début XX<sup>e</sup> siècle, archives du CReAAH, UMR 6566).*

Assez peu visible dans le paysage, cet ensemble occupe la pointe occidentale du Ledenez Vraz et fait face au village de Molène. Les structures occupent les pourtours d'un micro-plateau de forme trapézoïdal bordé par des ruptures de pentes bien nettes. Pourtant, sa lecture sur le terrain est rendue difficile par la présence d'une végétation herbacée très dense. Plutôt qu'un seul monument, il semble que nous ayons affaire à deux tumulus implantés sur une ligne de crête.

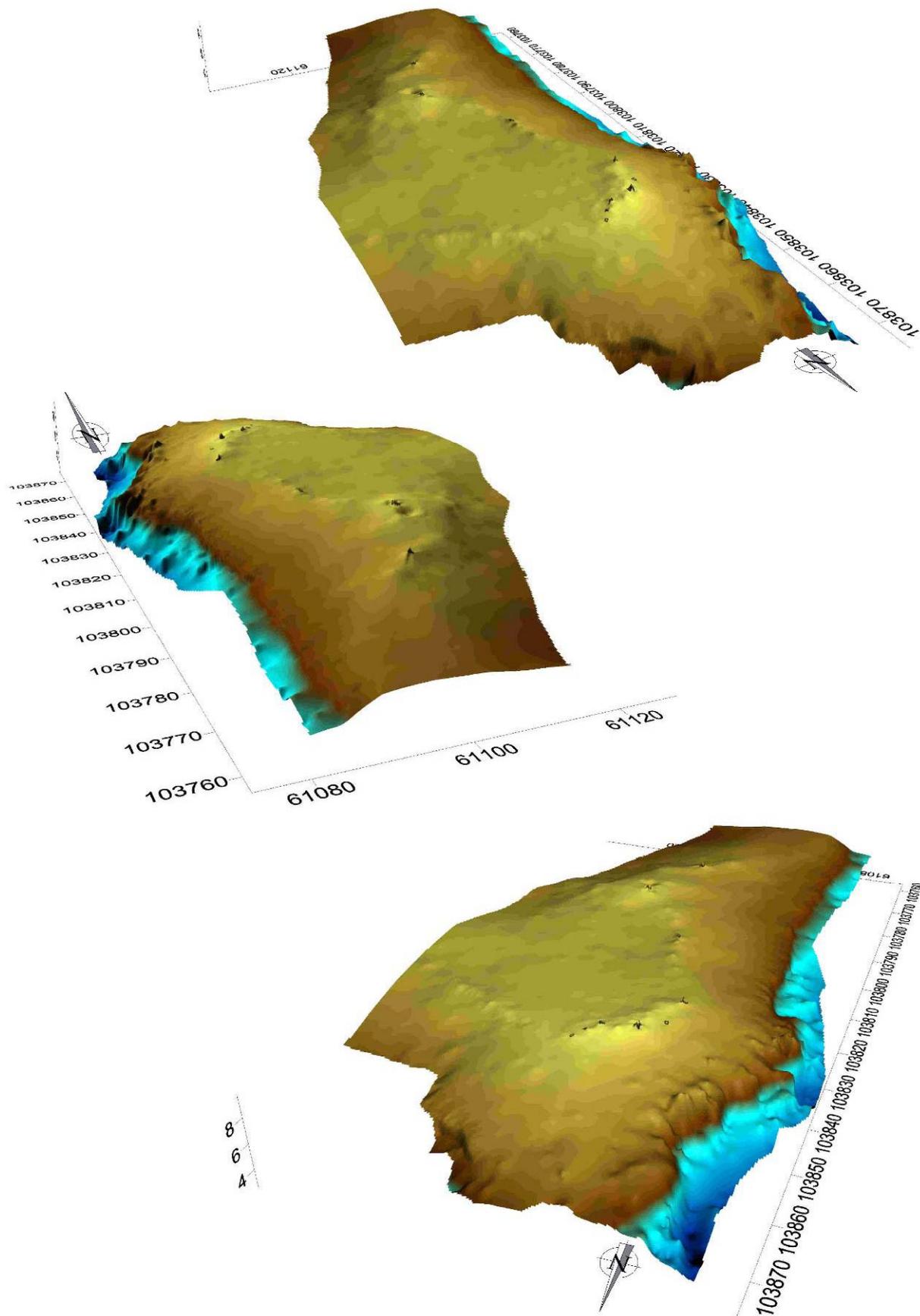


Figure 34 - MNT de l'ensemble mégalithique de la pointe occidentale du Ledenez Vraz (relevés au DGPS B. Fichaut, S. Suanez, J. Goslin et P. Stephan, traitement des données S. Suanez).

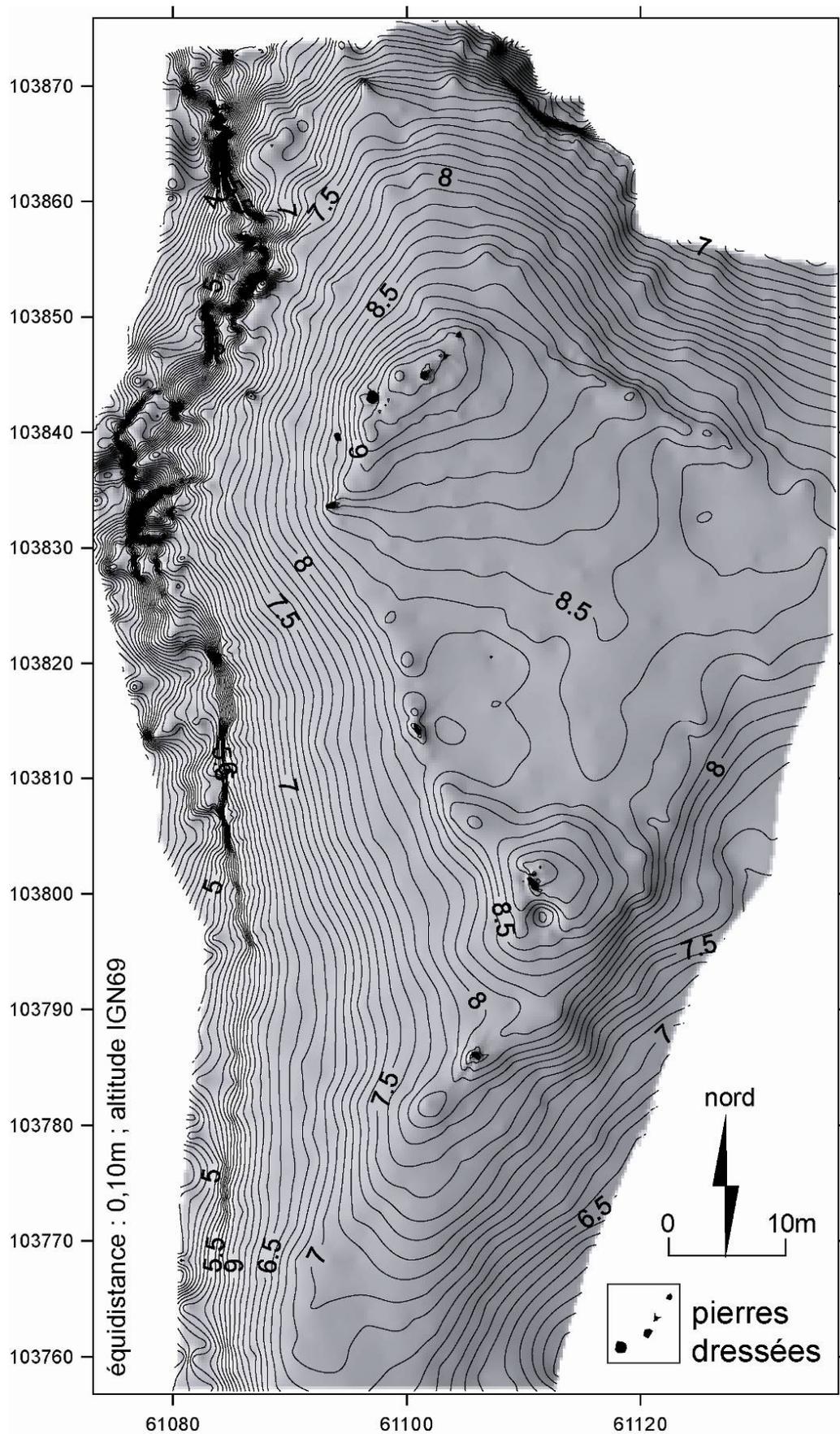


Figure 35 – Modèle numérique de terrain de l'ensemble mégalithique de la pointe occidentale du Lédenez Vraz, île Molène (relevés au DGPS B. Fichaut, S. Suanez, J. Goslin et P. Stephan, traitement des données S. Suanez).

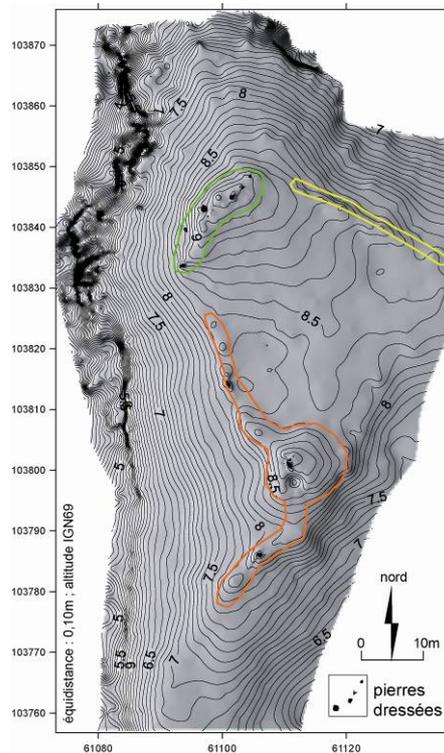


Figure 36 – Interprétation des structures repérées à la pointe occidentale du Lédenez Vraz. En rouge, tumulus circulaire avec talus ; en vert, tumulus ovalaire avec dalles plantées ; en jaune, talus linéaire moderne (DAO Y. Pailler).

La forme originelle des tumulus est difficile à déterminer. La présence de talus partant de leurs extrémités ainsi que l'étalement des terres leur donne à l'heure actuelle une forme plutôt allongée.

Toutefois, si l'on y regarde de plus près, il apparaît que le monument méridional est de forme globalement circulaire et mesure à l'heure actuelle environ 13,5 m sur 15 m de diamètre pour 0,6 à 0,8 m d'élévation conservée. Il présente une excavation, déjà visible sur une des photographies d'A. Devoir, où gît une dalle mégalithique posée à plat. Ce creusement est probablement le reflet d'une fouille ancienne. Depuis ses extrémités nord-ouest et sud partent deux talus qui renferment plusieurs blocs mégalithiques dont certains sont plantés de chant. Ces élévations aux contours quelque peu sinueux se développent sur 20 m au nord et 16,5 m au sud. Le talus nord s'arrête à quelques à peine du monument septentrional. L'ancienneté de ces talus fait peu de doute. En effet, cette particularité architecturale a été observée à plusieurs reprises dans l'archipel de Molène, notamment à Zoulierou (Ile Molène) et sur le Ledenez de Quéménès (Le Conquet) (Sparfel, Pailler, 2009).

Le second monument occupe l'extrémité septentrionale du petit plateau et se trouve à environ 30 m au nord du précédent. Il en diffère nettement par sa forme ovalaire très étirée. Il mesure environ 20 m de long pour 5 m de large. Son élévation est très peu marquée et si ce n'était la présence de blocs mégalithiques plantés, on le repérerait à peine. Les six blocs principaux le jalonnant sont orientés nord-est / sud-ouest ; il est très probable que des pierres soient passées inaperçues lors du relevé. Là encore, des correspondances existent dans l'archipel de Molène

pour ce type de monument, à Beg ar Groaz sur Quéménez (n° 168) et sur Béniguet (ensembles n° 155, 159 et 163) (Sparfel, Pailler, 2009).

Emergeant de ces deux tumulus, certaines des pierres dressées pourraient correspondre aux « *chambres à ciel ouvert* » repérés par P. du Chatellier. Rappelons qu'à l'époque, ces îlots servaient de pâture aux vaches et aux moutons et n'étaient couvertes que d'une végétation rase qui facilitait les observations (fig. 32).

La dernière structure repérée correspond à un talus bas linéaire grossièrement perpendiculaire au second monument mais non relié à celui-ci. Cette élévation ne comporte pas de bloc mégalithique et nous serions enclins à penser qu'il s'agit d'un élément de parcellaire moderne. Quant à l'enceinte rectangulaire décrite par P. du Chatellier, il s'agit vraisemblablement du petit plateau naturel bordé par des ruptures de pente marquées et dont les bords sont occupés par les élévations anthropiques que nous venons de décrire.

## **Pour conclure**

Les nouvelles découvertes présentées dans ce rapport viennent confirmer, si besoin en était, la richesse exceptionnelle du patrimoine archéologique de l'archipel de Molène. Par l'état de conservation générale des monuments mégalithiques, les îlots de l'archipel sont un véritable conservatoire de sites à ciel ouvert. Cet état de fait doit beaucoup à la quasi-absence de mise en culture de certaines zones. Pour autant, ce constat flatteur ne doit pas faire oublier que ces territoires sont soumis à une très forte érosion marine et que bon nombre de gisements repérés disparaîtront dans les prochaines années sous l'action des vagues. Il est donc nécessaire lorsque nous avons affaire à des sites majeurs pour la compréhension d'une période de pouvoir intervenir avant qu'il ne soit trop tard car la mer est « un aménageur sans état d'âme ». Il n'est pas inutile de rappeler également que nous intervenons dans des contextes difficiles où l'on est aussi presque toujours limité dans le temps, les conditions météorologiques et les marées dictant à chaque fois la durée et le moment de nos interventions.

On retiendra de ces nouvelles prospections qu'il reste encore beaucoup à faire en matière d'archéologie et beaucoup de sites à découvrir sur l'archipel de Molène, notamment sur les estrans avec la question des barrages de pêcheries.

## Bibliographie

ARZEL P. (1987) – *Les goémoniers*, Le Chasse-Marée, Ed. de l'Estran, Saint-Herblain.

BRIARD J. (dir.) (1989) - *Mégalithes de Haute-Bretagne : les monuments de la forêt de Brocéliande et du Ploërmelais : structures, mobilier et environnement*, Ed. de la Maison des Sciences et de l'Homme, Paris.

BRIARD J., GAUTIER M., LEROUX G. (dir.) (1995) - *Les mégalithes et les tumulus de Saint-Just (Ille-et-Vilaine) – Evolution et acculturations d'un ensemble funéraire (5000 à 1500 ans avant notre ère)*, Ed. du Comité des travaux historiques et scientifiques, Documents préhistoriques 8, Paris.

CHATELLIER (du) P. (1901) - Relevé des monuments des îles du littoral du Finistère, de Béniguet à Ouessant, *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, t. 28, p. 281-295.

CHAURIS L., HALLEGOUET B. (1989) – *Le Conquet*, carte géologique de la France à 1/50000, BRGM, Orléans.

DAIRE M.-Y. et LANGOUËT L. (2008) – Sur la chronologie des pêcheries fixes, le point de vue de l'archéologie, in M.-Y. Daire & L. Langouët dir., *Les pêcheries de Bretagne, Archéologie et Histoire des pêcheries d'estran*, Coédition Ce.R.A.A – A.M.A.R.A.I, p. 51-60.

DEVOIR A. (non daté), clichés conservés dans les archives du CRéAAH, UMR 6566 du CNRS, Rennes, campus de Beaulieu.

HERVE G. (1900) – Monuments mégalithiques de l'île Molène (Finistère), *Revue de l'Ecole d'Anthropologie de Paris*, t. 10, p. 328-330.

LANGOUËT L. (2008) – Préambule sur les pêcheries d'estran, in M.-Y. Daire et L. Langouët dir., *Les pêcheries de Bretagne, Archéologie et Histoire des pêcheries d'estran*, Coédition Ce.R.A.A – A.M.A.R.A.I, p. 7-9.

LARGE J.-M. et MENS E. (2009) – The Daouet alignment on the island of Hoedic (Morbihan, France): new insights into standing stone alignments in Brittany, *Oxford Journal of Archaeology*, vol. 28, n° 3, p. 239-254.

LARGE J.-M., MENS E. et GUYODO J.-N. (2009) – Hoedic, Groah Denn, Fouille programmée pluriannuelle n° 2009/221, Rapport intermédiaire 2009 (année n° 1), Rapport déposé au SRA Bretagne, Rennes.

PAILLER Y. (1999) - Un site du Néolithique au Conquet : étude du matériel en fibrolite provenant de Kermorvan, *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 128, p. 89-98.

PAILLER Y. (2009) – Neolithic Fibrolite Working in the West of France, in B. O'Connor, G. Cooney and J. Chapman ed., *Materialitas: working stone, carving identity* (9-10 march 2007, Dublin), Oxbow Books and The Prehistoric Society, Oxford, p. 113-126.

PAILLER Y., SPARFEL Y., TRESSET A., LEROY A., PACAUD S., MARCHAND G., DUPONT C., IHUEL E. (2003a) – *Prospection archéologique de l'archipel de Molène, quatrième rapport, 20 janvier*, Rapport déposé au SRA Bretagne, Rennes.

PAILLER Y., SPARFEL Y., TRESSET A. (2003b) – *Prospections archéologiques sur l'archipel de Molène (Finistère) et sondage du site Néolithique final de Beg ar Loued (Ile Molène)*, Rapport déposé au SRA Bretagne, Rennes.

PAILLER Y., GANDOIS H., IHUEL E., NICOLAS C. et SPARFEL Y. (à paraître) - Le bâtiment en pierres sèches de Beg ar Loued, Ile Molène (Finistère): évolution d'une construction du Campaniforme au Bronze ancien, *Actes du colloque interrégional sur le Néolithique (Le Havre, 2007)*, suppl. Revue Archéologique de l'Ouest.

ROUE D. et LE GOFF J.-C. (2008) – Barrages à poissons et pêcheries à Santec (Nord-Finistère), in M.-Y. Daire & L. Langouët dir., *Les pêcheries de Bretagne, Archéologie et Histoire des pêcheries d'estran*, Coédition Ce.R.A.A – A.M.A.R.A.I, p. 97-111.

SPARFEL Y., PAILLER Y. (dir.) avec les contributions de CHAIGNEAU C., CHAURIS L., FICHAUT B., GOULETQUER P., STEPHAN P., SUANEZ S. et TANGUY B. (2009) - *Les mégalithes de l'arrondissement de Brest, inventaire et essai de synthèse*, Ed. CeRAA, Institut culturel de Bretagne, Rennes, 290 p.

## Index des figures

<i>Figure 1 - Répartition des mégalithes sur les îles de Quéménez et les Lédénez Quéménez (Source IGN, d'après Sparfel, Pailler, 2009, complété).</i>	5
<i>Figure 2 – Les trois alignements mégalithiques (A, B et C), le tumulus, l'affleurement à cupule et l'habitat goémonier sont représentés (levé au DGPS et traitement des données J. Goslin et P. Stéphan).</i>	6
<i>Figure 3 – Levé topographique de la partie sud du Lédénez Vihan de Quéménez (levé au DGPS et traitement des données J. Goslin et P. Stéphan).</i>	7
<i>Figure 4 – Levé topographique des alignements A et B (levé au DGPS et traitement des données J. Goslin et P. Stéphan ; DAO Y. Sparfel).</i>	8
<i>Figure 5 – Relevé en plan de l'alignement A (relevé H. Gandois, K. Hopkins, Y. Pailler ; DAO Y. Sparfel).</i>	9
<i>Figure 6 – Vue générale de l'alignement A (cliché Y. Pailler).</i>	9
<i>Figure 7 - Vue générale de l'alignement A depuis l'extrémité orientale (cliché Y. Pailler) ...</i>	10
<i>Figure 8 – Meule dormante brisée et fortement rubéfiée en granite à grains fins (n° 8) (clichés Y. Pailler).</i>	10
<i>Figure 9 - Vues de détail de 3 pierres dressées composant l'alignement A, toutes en gneiss foliacé.</i>	11
<i>Figure 10 – Relevé en plan et en élévation de la pierre dressée n° 3 (relevé Y. Pailler, H. Gandois ; DAO Y. Sparfel).</i>	11
<i>Figure 11 – Vue du menhir dit « l'éléphant » (Beg ar Groac'h, île de Quéménez) prise depuis le Lédénez Vihan (cliché H. Gandois, dessin Y. Sparfel).</i>	12
<i>Figure 12 – Relevé en plan et en élévation de l'alignement B (relevé Y. Pailler, H. Gandois, K. Hopkins; DAO Y. Sparfel).</i>	13
<i>Figure 13 – A l'arrière plan, vue générale de l'alignement B ; au premier plan sur la gauche, la dalle plantée n° 3 (cliché H. Gandois).</i>	14
<i>Figure 14- Lame polie en métadolérite du type A (dessin et clichés Y. Pailler).</i>	17
<i>Figure 15 – Fragments de hachettes en fibrolite (dessins et clichés Y. Pailler).</i>	18
<i>Figure 16 – Vue du nord-est de l'alignement du Douet sur Hoëdic, Morbihan (d'après Large et Mens, 2009, p. 243, fig. 2a).</i>	19
<i>Figure 17 – Relevé en plan et en élévation de l'alignement de dalles de chant du parement externe côté estran de l'habitat de Beg ar Loued, île Molène, Finistère (relevé Y. Pailler, H. Gandois ; DAO C. Nicolas).</i>	20
<i>Figure 18 - 1, Extrait carte IGN 1/25000<sup>e</sup> montrant Quéménez, ses lédénez et Litiri; 2, Extrait couverture photo verticale de l'IGN montrant la partie nord des lédénez de Quéménez ; 3, Extrait du cadastre indiquant l'emprise du sondage pour lequel nous avons déposé une demande auprès du SRA (section KI, parcelle 47) (1 &amp; 2, d'après Géoportail.fr ; 3, cadastre.gouv.fr ).</i>	22
<i>Figure 19 – La pêcherie dite « Ar Cuisnier », vue générale (cliché D. Cuisnier).</i>	23
<i>Figure 20 – La pêcherie dite « Ar Gazet », vue générale (cliché H. Gandois).</i>	24
<i>Figure 21 – Localisation du barrage de pêcherie « Ar Cuisnier » par rapport à l'île de Quéménez, Le Conquet, Finistère (d'après Géoportail.fr).</i>	24
<i>Figure 22 – Localisation du barrage de pêcherie « Ar Gazet » par rapport à l'île de Quéménez, Le Conquet, Finistère (d'après Géoportail.fr).</i>	25
<i>Figure 23 – « Ar Cuisnier », vue de la partie ouest (cliché H. Gandois).</i>	26
<i>Figure 24– « Ar Cuisnier », vue des dalles de chant et du bourrage de cailloutis entre les dalles (clichés H. Gandois).</i>	27

<i>Figure 25 – Barrage n° 6 « Gorred an Drezic » dans le secteur de Theven et coupe théorique du barrage « Ar gorred coz », Santec, Finistère (d’après Roué et Le Goff, 2008, photo 5, p. 104 et fig. p. 108).</i>	27
<i>Figure 26 – « Ar Cuisnier », bourrage de galets entre les dalles de chant, vue rapprochée (cliché H. Gandois).</i>	28
<i>Figure 27 – Bloc de gneiss proche de l’extrémité ouest d’« Ar Cuisnier » (cliché H. Gandois).</i>	28
<i>Figure 28 – « Ar Gazet », vue rapprochée vers le nord (cliché H. Gandois).</i>	29
<i>Figure 29 – Vue du probable pertuis d’« Ar Gazet » (cliché H. Gandois).</i>	30
<i>Figure 30 – « Ar Gazet », dispositif de calage des dalles de chant (cliché H. Gandois).</i>	31
<i>Figure 31 - Carte de répartition des monuments mégalithiques repérés sur Molène et ses Lédénez (le site qui nous occupe correspond au n° 60) (Source IGN, d’après Sparfel, Pailler, 2009).</i>	32
<i>Figure 32 - 11, Extrait carte IGN 1/25000<sup>e</sup> montrant Molène et le Lédénez Vraz; 2, Extrait couverture photo verticale de l’IGN montrant la partie nord de Molène, le lédénez Vraz et le Lédénez Vihan (1 &amp; 2, d’après Géoportail.fr ).</i>	33
<i>Figure 33 – En haut, vue depuis le nord-ouest de la pointe occidentale du Lédénez Vraz de Molène où est implanté l’ensemble mégalithique n° 60 (cliché Y. Pailler, 2009) ; au milieu, vue générale du monument méridional depuis le nord ; en bas, vue de détail d’une des chambres perturbées du monument méridional (les deux derniers clichés sont d’A. Devoir, début XX<sup>e</sup> siècle, archives du CReAAH, UMR 6566).</i>	34
<i>Figure 34 - MNT de l’ensemble mégalithique de la pointe occidentale du Ledenez Vraz (relevés au DGPS B. Fichaut, S. Suanez, J. Goslin et P. Stephan, traitement des données S. Suanez).</i>	35
<i>Figure 35 – Modèle numérique de terrain de l’ensemble mégalithique de la pointe occidentale du Lédénez Vraz, île Molène (relevés au DGPS B. Fichaut, S. Suanez, J. Goslin et P. Stephan, traitement des données S. Suanez).</i>	36
<i>Figure 36 – Interprétation des structures repérées à la pointe occidentale du Lédénez Vraz.</i>	37

## Annexes

### ***Dimensions visibles des pierres dressées des alignements A et B :***

Alignement A :

- n°1 =>	Longueur	: 96 cm
	Largeur	: 60 cm
	Epaisseur	: 37 cm
- n°2 =>	Longueur	: 97 cm
	Largeur	: 47 cm
	Epaisseur	: 12 cm
- n°3 =>	Hauteur	: 101 cm
	Largeur	: 96 cm
	Epaisseur	: 23 cm
- n°4 =>	Longueur	: 96 cm
	Largeur	: 70 cm
	Epaisseur	: 18 cm
- n°5 =>	Longueur	: 104 cm
	Largeur	: 43 cm
	Epaisseur	: 31 cm
- n°6 =>	Longueur	: 68 cm
	Largeur	: 79 cm
	Epaisseur	: 23 cm
- n°7 =>	Hauteur	: 57 cm
	Largeur	: 70 cm
	Epaisseur	: 33 cm
- n°8 =>	Longueur	: 68 cm
	Largeur	: 46 cm (brisée)
	Epaisseur	: 35 cm
- n°9 =>	Longueur	: 103 cm
	Largeur	: 69 cm
	Epaisseur	: 18 cm
- n°9' =>	Hauteur	: 40 cm
	Largeur	: 56 cm
	Epaisseur	: 8 cm
- n°10 =>	Hauteur	: 70 cm
	Largeur	: 46 cm
	Epaisseur	: 11 cm
- n°11 =>	Longueur	: 76 cm
	Largeur	: 60 cm
	Epaisseur	: 14 cm
- n°12 =>	Longueur	: 66 cm
	Largeur	: 58 cm
	Epaisseur	: 33 cm
- n°13 =>	Hauteur	: 91 cm
	Largeur	: 45 cm
	Epaisseur	: 50 cm
- n°14 =>	Hauteur	: 87 cm

	Largeur	: 40 cm
	Epaisseur	: 15 cm
- n°15 =>	Hauteur	: 96 cm
	Largeur	: 99 cm
	Epaisseur	: 34 cm
- n°16 =>	Hauteur	: 55 cm
	Largeur	: 130 cm
	Epaisseur	: 35 cm
- n°17 =>	Hauteur	: 55 cm
	Largeur	: 94 cm
	Epaisseur	: 23 cm
- n°18 =>	Longueur	: 116 cm
	Largeur	: 60 cm
	Epaisseur	: 20 cm

Alignement B :

- n°1 =>	Hauteur	: 48 cm
	Largeur	: 51 cm
	Epaisseur	: 47 cm
- n°3 =>	Hauteur	: 72 cm
	Largeur	: 152 cm
	Epaisseur	: 52 cm
- n°5 =>	Hauteur	: 21 cm
	Largeur	: 48 cm
	Epaisseur	: 27 cm
- n°6 =>	Hauteur	: 66 cm
	Largeur	: 69 cm
	Epaisseur	: 68 cm
- n°7 =>	Hauteur	: 76 cm
	Largeur	: 66 cm
	Epaisseur	: 65 cm
- n°10 =>	Hauteur	: 52 cm
	Largeur	: 61 cm
	Epaisseur	: 30 cm
- n°11 =>	Hauteur	: 70 cm
	Largeur	: 70 cm
	Epaisseur	: 64 cm

## Fiches de déclaration de site

### FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE

LOCALISATION Département : 29... Commune principale : Le Conquet.....

Nom : Lédénez Vihan de Quéménez..... *Lieu-dit de l'IGN et/ou*

adresse : Néant.....

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section(s). Parcelle (s)</i>
Le Conquet	Néant		K1, parcelle 47
			.

<i>Commune (s) secondaire(s)</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section (s)</i>	<i>Parcelle (s)</i>

### IDENTIFICATION

**DESCRIPTION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Dout</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
Alignements de pierres mégalithiques				

#### *Commentaire sur les structures*

Deux alignements mégalithiques sub-parallèles ont été découverts suite aux tempêtes de mars 2008 à la pointe nord du Lédénez Vihan de l'île de Quéménez. Le premier comporte 18 dalles en gneiss plantées de chant, inclinées ou couchées (orientation générale est / ouest), le deuxième 6 dalles en gneiss plantées de chant (orientation générale nord-ouest / sud-est).

**INTERPRETATION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
Alignements mégalithiques			
Terre ?			

#### *Commentaire sur l'interprétation*

Des petits alignements mégalithiques de ce genre sont connus sur l'île d'Hoëdic dans le Morbihan ; il s'agit des premiers recensés pour le Finistère. La présence de ciseaux en fibrolite, d'une hache en métadolérite et d'une meule brisée rubéfiée renforcent encore le parallèle avec les alignements d'Hoëdic fouillés par J.-M. Large. Toutefois, le pendage des deux lignes de dalles vers l'extérieur pourrait être la conséquence de la pression exercée par la poussée des terres d'un tertre. Seul un sondage permettrait de déterminer la nature exacte du site

**MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) :**

2 ciseaux en fibrolite, 1 hache en métadolérite du type A, 1 meule en granit brisée et rubéfiée, des éclats de débitage et quelques tessons roulés.

*Contexte du mobilier :* ramassage de surface à proximité directe des alignements

*Lieu de dépôt du mobilier :* Dépôt de fouille Départemental (Le Faou)

**CHRONOLOGIE**

Période de début :	?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Attribution culturelle : Néolithique

*Commentaire sur la chronologie*

X  
X

**GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :**

*Type de fond :* Coordonnées Lambert 2 étendu

*Précision de l'emprise :*

*X du centroïde :* 64,575

*Y du centroïde :* 2400,705

*Z du centroïde :* Entre 4,5 et 6 m

**ETAT ACTUEL**

*Situation :*  plein air  Grotte, abri, souterrain  Immergé

<i>Topographie</i>	<i>Géologie</i>	<i>Géomorphologie</i>
en haut d'estran, une partie dans micro-falaise	dalles de gneiss	

*Enfouissement (en cm) :* Environ 60 cm pour les pierres prises dans la micro-falaise

*Détruit :* NON

*En élévation :* OUI

**CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :**

<i>Année de la découverte</i>	<i>Circonstance de la découverte</i>	<i>Inventeur/informateur</i>
2008	Tempêtes de mars 2008 => recul du trait de côte	David et Soizic Cuisnier

**SOURCES :** (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées

### Cadre réservé au SRA

• N° Entité :	• Intérêt scientifique :
• Intérêt Patrimonial :	• Dernière mise à jour :
• Information à vérifier :	
• Date de création :	

### ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

### Opérations archéologiques liées

identification

### PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

*Commentaire général sur l'EA :*

.....

.....

.....

.....

**FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE**

**LOCALISATION**      Département : 29...      Commune principale: Le Conquet.....  
**Nom** : Quéménez.....      *Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse* :  
 Néant.....

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section(s). Parcelle (s)</i>
Le Conquet	Néant		.
			.

<i>Commune (s) secondaires</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section (s)</i>	<i>Parcelle (s)</i>

**IDENTIFICATION**

**DESCRIPTION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Dout</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
Pierres plantées de chant				

**Commentaire sur les structures**

Alignement de plusieurs rangées de pierres plantées de chant sur environ 70 mètres (pour la partie conservée), une trentaine de mètre est vraisemblablement manquante.

**INTERPRETATION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
Pêcherie			

**Commentaire sur l'interprétation**

Barrage de pêcherie prenant appui sur la côte rocheuse pour former une sorte de bassin de piégeage.

MOBILIER **Mobilier significatif (décrit et commenté) :**

NEANT	
<i>Contexte du mobilier :</i>	<i>Lieu de dépôt du mobilier :</i>

**CHRONOLOGIE**

Période de début :	?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Attribution culturelle :

Indéterminée

<i>Commentaire sur la chronologie</i> Aucun élément datant trouvé, impossible à dater.
---

**GEOREFERENCES** (Coordonnées de l'entité) :

*Type de fond :*

*Précision de l'emprise :*

*X du centroïde :*

*Y du centroïde :*

*Z du centroïde :*

Coordonnées WGS84 : N : 48°22.760'  
W : 04°54.640'

**ETAT ACTUEL**

*Situation :*  *plein air*  *Grotte, abri, souterrain*  *Immergé*

<i>Topographie</i>	<i>Géologie</i>	<i>Géomorphologie</i>
Bas sur l'estran	dalles de gneiss	

*Enfouissement (en cm) :* *Environ une vingtaine de cm dans le substrat sableux*

*Détruit :* NON

*En élévation :* OUI

**CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :**

<i>Année de la découverte</i>	<i>Circonstance de la découverte</i>	<i>Inventeur/informateur</i>
2008	Indication vague de « menhirs » sur l'estran par des pêcheurs à pied	David et Soizic Cuisnier

**SOURCES :** (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées

### Cadre réservé au SRA

<ul style="list-style-type: none"> <li>• N° Entité :</li> <li>• Intérêt Patrimonial :</li> <li>• Information à vérifier :</li> <li>• Date de création :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intérêt scientifique :</li> <li>• Dernière mise à jour :</li> </ul>
--	--

#### ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

#### Opérations archéologiques liées

identification

#### PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

*Commentaire général sur l'EA :*

.....

.....

.....

.....

**FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE**

**LOCALISATION**      Département : 29...      commune principale: Le Conquet.....

**Nom** :Lédénez Vihan de Quéménez.....      **Lieu-dit de l'IGN et/ou**

**adresse** : Néant.....

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section(s) . Parcelle (s)</i>
Le Conquet	Néant		.
			.

<i>Commune (s) seconda</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section (s)</i>	<i>Parcelle (s)</i>

**IDENTIFICATION**

**DESCRIPTION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Dout</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
Pierres plantées de chant				

**Commentaire sur les structures**

Alignement de pierres plantées de chant sur une soixantaine de mètres.

**INTERPRETATION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Nature (limité à 2 )</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
Pêcherie			

**Commentaire sur l'interprétation**

Barrage de pêcherie bloquant une petite anse naturelle.

MOBILIER **Mobilier significatif (décrit et commenté) :**

NEANT

Contexte du mobilier :

Lieu de dépôt du mobilier :

### CHRONOLOGIE

Période de début :	?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Attribution culturelle :

Indéterminée.

*Commentaire sur la chronologie*  
Aucun élément datant trouvé, impossible à dater.

**GEOREFERENCES** (Coordonnées de l'entité) :

**Type de fond :**

**Précision de l'emprise :**

**X du centroïde :**

**Y du centroïde :**

**Z du centroïde :**

Coordonnées WGS84 : N : 48°23.060'  
W : 04°53.871'

### ETAT ACTUEL

**Situation :**  plein air  Grotte, abri, souterrain  Immergé

<b>Topographie</b>	<b>Géologie</b>	<b>Géomorphologie</b>
Bas sur l'estran	dalles de gneiss	

**Enfouissement (en cm) :** Environ une vingtaine de cm dans le substrat sableux

**Détruit :** NON

**En élévation :** OUI

### CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

<b>Année de la découverte</b>	<b>Circonstance de la découverte</b>	<b>Inventeur/informateur</b>
2009	Promenade sur l'estran lors des grandes marées	Audrey Gazet et Nicolas More

**SOURCES :** (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées

**Cadre réservé au SRA**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• N° Entité :</li> <li>• Intérêt Patrimonial :</li> <li>• Information à vérifier :</li> <li>• Date de création :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intérêt scientifique :</li> <li>• Dernière mise à jour :</li> </ul>
--	--

**ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES**

nature du lien	identification

**operations archéologiques liees**

identification

**PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES**

identification

*Commentaire général sur l'EA :*

.....

.....

.....

.....

**FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE**

**LOCALISATION**      Département : 29...      Commune principale : Ile Molène.....  
**Nom** : Lédenez Vraz de Molène.....      **Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse** :  
 Pointe occidentale.....

<i>Commune principale</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section(s) . Parcelle (s)</i>
Ile Molène	Non cadastré		.
			.

<i>Commune (s)secondaire</i>	<i>Lieu-dit du cadastre</i>	<i>Année</i>	<i>Section (s)</i>	<i>Parcelle (s)</i>

**IDENTIFICATION**

**DESCRIPTION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

<i>Structures (illimité)</i>	<i>Doute (?)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
Tumulus circulaire avec talus				
Tumulus ovalaire étiré avec dalles plantée				

**Commentaire sur les structures**

Repérés dès le début du XX<sup>e</sup> siècle par P. du Chatellier et A. Devoir, ces monuments n'avaient jamais l'objet depuis lors d'un réexamen attentif. Deux élévations anthropiques sont implantées sur la bordure d'un petit plateau et implantées à 30 m l'une de l'autre. La butte méridionale est de forme circulaire et est prolongée au nord et au sud par des talus armés de blocs mégalithiques plantés. La septentrionale est de forme ovale allongée, elle est jalonnée dans son axe longitudinal par 6 blocs dressés.

**INTERPRETATION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

<i>Nature (limité à 2)</i>	<i>Affixe 1</i>	<i>Affixe 2</i>	<i>Quantité</i>
tumulus			
tumulus			

**Commentaire sur l'interprétation**

Il s'agit probablement de deux monuments englobant des structures funéraires. A noter la présence d'une excavation dans le tumulus sud, indiquant probablement une fouille ancienne.

MOBILIER **Mobilier significatif (décrit et commenté) :**

Aucun mobilier découvert
<i>Contexte du mobilier :</i>
<i>Lieu de dépôt du mobilier :</i>

**CHRONOLOGIE**

Période de début :	?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Attribution culturelle : Néolithique à Age du Bronze

<i>Commentaire sur la chronologie</i>
X
X

**GEOREFERENCES** (Coordonnées de l'entité) :

**Type de fond :** Coordonnées Lambert 2 étendu

**Précision de l'emprise :**

**X du centroïde :** 60,935

**Y du centroïde :** 2402,970

**Z du centroïde :** entre 8 et 9,4 m

**ETAT ACTUEL**

**Situation :**  *plein air*     *Grotte, abri, souterrain*     *Immergé*

<b>Topographie</b>	<b>Géologie</b>	<b>Géomorphologie</b>
Bords d'un petit plateau		

**Enfouissement ( en cm) :**

**Détruit :** NON

**En élévation :** OUI

**CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :**

<b>Année de la découverte</b>	<b>Circonstance de la découverte</b>	<b>Inventeur/informateur</b>
Début XX <sup>e</sup> , puis 2003	Prospections	P. du Chatellier, A. Devoir, Yvan Pailler

**SOURCES :** (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc.) :

vedette	pages concernées
CHATELLIER (du) P. (1901) - Relevé des monuments des îles du littoral du Finistère, de Béniguet à Ouessant, <i>Bulletin de la Société Archéologique du Finistère</i> , t. 28, p. 281-295.	
DEVOIR A. (non daté), Clichés conservés dans les archives CReAAH, UMR 6566 du	

<p>CNRS, Rennes  HERVE G. (1900) – Monuments mégalithiques de l'île Molène (Finistère), <i>Revue de l'Ecole d'Anthropologie de Paris</i>, t. 10, p. 328-330.  SPARFEL Y., PAILLER Y. dir. avec les contributions de CHAIGNEAU C., CHAURIS L., FICHAUT B., GOULETQUER P., STEPHAN P., SUANEZ S. et TANGUY B. (2009) - <i>Les mégalithes de l'arrondissement de Brest, inventaire et essai de synthèse</i>, Ed. CeRAA, Institut culturel de Bretagne, Rennes, 290 p.</p>	
--	--

**Cadre réservé au SRA**

- |                            |                          |
|----------------------------|--------------------------|
| • N° Entité :              |                          |
| • Intérêt Patrimonial :    | • Intérêt scientifique : |
| • Information à vérifier : |                          |
| • Date de création :       | • Dernière mise à jour : |

**ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES**

nature du lien	identification

**Opérations archéologiques liées**

identification

**PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES**

identification

*Commentaire général sur l'EA :*

.....  
.....  
.....  
.....